

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 200

28 janvier 2006

### SOMMAIRE

200 Gray's Inn Road, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9587	EPD European Project Development, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9597
(The) 21st Century Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	9573	EPD European Project Development, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9597
(The) 21st Century Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	9576	Epuramat, S.à r.l. . . . .	9599
Actions Trans-Européennes Holdings S.A. . . . .	9554	Euro Real Estate S.A., Luxembourg . . . . .	9556
Actions Trans-Européennes Holdings S.A. . . . .	9554	Eurosyn Holding S.A., Luxembourg . . . . .	9557
AES International, S.à r.l., Bissen . . . . .	9558	Eurosyn Holding S.A., Luxembourg . . . . .	9557
AKH Management Holdco I S.C.A., Luxembourg . . . . .	9555	Exodus Limited S.A., Luxembourg . . . . .	9563
AKH S.A., Luxembourg . . . . .	9596	Fej DB, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9594
Albatros-Trans, S.à r.l., Dippach . . . . .	9577	Fej EP, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9594
Aménagement Intérieur S.A., Grevenmacher . . . . .	9598	Fej FJ, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9595
An.so.fi. Holding S.A. (Amboise Société Financière), Luxembourg . . . . .	9593	Felofin Holding S.A., Luxembourg . . . . .	9561
Arkum S.A., Luxembourg . . . . .	9585	Ferven International Agropecuaria Holding S.A., Luxembourg . . . . .	9586
B.L.I.C., Bureau Luxembourgeois d'Intermédiaire de Commerce S.A., Esch-sur-Alzette . . . . .	9554	Fides Maritime Consult S.A., Luxembourg . . . . .	9560
Beagle Holding Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9559	Finagi S.A., Luxembourg . . . . .	9561
Betafin Holding S.A., Luxembourg . . . . .	9596	Financière du Landry S.A., Luxembourg . . . . .	9555
Betafin Holding S.A., Luxembourg . . . . .	9596	Finsoap S.A., Luxembourg . . . . .	9558
Boutique Marianne, S.à r.l., Dudelange . . . . .	9556	Finsweet S.A., Luxembourg . . . . .	9594
Central Commercial S.A., Luxembourg . . . . .	9555	Gland Maya, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9565
Chamsin Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9577	Global Focus S.A.H., Luxembourg . . . . .	9595
Charles Investment S.A., Luxembourg . . . . .	9589	Global Focus S.A.H., Luxembourg . . . . .	9595
Compagnia Europea d'Investimenti e Partecipazioni S.A., Luxembourg . . . . .	9563	Global Focus S.A.H., Luxembourg . . . . .	9596
Confectionary Investment Cie, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9598	Groupe Espace International S.A.H., Luxembourg . . . . .	9564
Cross Falls Holding S.A., Luxembourg . . . . .	9557	H Net Holding S.A., Luxembourg . . . . .	9557
Cruise Luxco 1, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9599	Iberian Hod S.A., Luxembourg . . . . .	9555
Dexia Immo Lux, Sicav, Luxembourg . . . . .	9593	Immobilière Vauban S.A., Luxembourg . . . . .	9593
Diogo, S.à r.l., Differdange . . . . .	9592	Intellinvest Holding S.A., Luxembourg . . . . .	9565
Effequatro S.A., Luxembourg . . . . .	9589	Isomontage S.A., Luxembourg . . . . .	9600
Effequatro S.A., Luxembourg . . . . .	9589	Ivanhoe Europe Capital Investments S.e.c.s., Luxembourg . . . . .	9582
Effequatro S.A., Luxembourg . . . . .	9589	Ivanhoe Europe Capital Investments S.e.c.s., Luxembourg . . . . .	9584
Emerge Management S.A., Luxembourg . . . . .	9559	Jans Trading, S.à r.l., Brouch . . . . .	9585
Emerging Markets Debt and Currency Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	9588	Jas (Mobile) S.A., Luxembourg . . . . .	9599
Energie & Environnement Ingénieurs-conseils S.A., Hostert . . . . .	9600	Jumbo Office Supplies, S.à r.l., Schengen . . . . .	9591
Entreprise de Peinture Zorn, Luxembourg, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	9559	Jumbo Office Supplies, S.à r.l., Schengen . . . . .	9591
		Jumbo Office Supplies, S.à r.l., Schengen . . . . .	9591
		Kultur- & Uergelfrënn aus dem Kiischtendall,	

A.s.b.l., Trintange . . . . .	9585	S.C.I. Mehdi, Luxembourg . . . . .	9581
Laure & David, S.à r.l., Bertrange . . . . .	9598	Sachem S.A., Luxembourg . . . . .	9558
Lendit Drogenbos S.A.H, Luxembourg . . . . .	9555	Socosteel S.A., Luxembourg . . . . .	9561
Liparis Financière S.A., Luxembourg . . . . .	9557	SPE 2 Berlin, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9587
M.C.F. Participations S.A., Luxembourg . . . . .	9558	Stakotra International S.A., Luxembourg . . . . .	9559
Massilia Holding S.A., Munsbach . . . . .	9585	Thema Production S.A., Luxembourg . . . . .	9590
Micelius Luxembourg S.A., Munsbach . . . . .	9572	TMF Administrative Services S.A., Luxembourg . . . . .	9590
MSPRE Luxembourg NPL, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9597	TMF Corporate Services S.A., Luxembourg . . . . .	9591
(The) New Century Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	9564	TMF Secretarial Services S.A., Luxembourg . . . . .	9592
(The) New Century Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	9569	TMW Pramerica Real Estate Investors Luxem- bourg S.A., Luxembourg . . . . .	9588
Orco Property Group S.A., Luxembourg . . . . .	9570	Touareg S.A., Luxembourg . . . . .	9573
Orco Property Group S.A., Luxembourg . . . . .	9572	Valena S.A., Luxembourg . . . . .	9582
Parafin Holding S.A., Luxembourg . . . . .	9560	Varia, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9596
Park Street & Associés S.A., Luxembourg . . . . .	9560	Vert-Tech, S.à r.l., Pissange . . . . .	9570
Pisti S.A., Luxembourg . . . . .	9586	Visiocom Europe S.A., Luxembourg . . . . .	9588
R&R Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	9560	Voyages et Autocars Erny Wewer, S.à r.l., Esch- weiler . . . . .	9564
Real Estate One S.A., Luxembourg . . . . .	9561	Waru, S.à r.l., Rumelange . . . . .	9561
Richemont S.A., Luxembourg . . . . .	9560	Wimbledon Finance Services S.A., Luxembourg . . . . .	9558
Rosann S.A.H., Luxembourg . . . . .	9600	Xyste Finance et Participations S.A. Luxembourg, Luxembourg . . . . .	9576
Rub S.A., Luxembourg . . . . .	9556	Zhu Hong, S.à r.l., Echternach . . . . .	9572
Rub S.A., Luxembourg . . . . .	9556		
Rub S.A., Luxembourg . . . . .	9556		
S.A. Hunter's, Pommerloch . . . . .	9586		
S.B.K. Holding S.A., Luxembourg . . . . .	9565		

#### **B.L.I.C., BUREAU LUXEMBOURGEOIS D'INTERMEDIAIRE DE COMMERCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4115 Esch-sur-Alzette, 9, place des Sacrifiés.

R. C. Luxembourg B 87.854.

*Extrait du procès-verbal du conseil d'administration tenu en date du 1<sup>er</sup> septembre 2005*

Le conseil d'administration a pris à l'unanimité la décision suivante:

Madame Estelle Lagier, responsable marketing, né le 19 mars 1975, demeurant à Strasbourg, 7, rue de Saint Dié est cooptée administrateur de la société en remplacement de Monsieur Frédéric Fourmi, demeurant à F-39120 Le Dechaux (France), démissionnaire.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2005.

*Signature*

Le mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2005, réf. LSO-BI05542. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086961.3/507/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

#### **ACTIONS TRANS-EUROPÉENNES HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 77.067.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06364, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2005.

*Signature.*

(087021.3/263/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

#### **ACTIONS TRANS-EUROPÉENNES HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 77.067.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06365, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2005.

*Signature.*

(087019.3/263/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**LENDIT DROGENBOS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R. C. Luxembourg B 66.671.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2005, réf. LSO-BI06025, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(086357.3/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

**AKH MANAGEMENT HOLDCO I S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 98.914.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2005, réf. LSO-BI06764, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2005.

MERCURIA SERVICES

Signature

(086373.3/1005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

**CENTRAL COMMERCIAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 98.602.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2005, réf. LSO-BI06666, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Signature.

(086387.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

**FINANCIERE DU LANDRY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 102.500.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2005, réf. LSO-BI06678, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Signature.

(086388.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

**IBERIAN HOD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 105.375.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue exceptionnellement le 26 août 2005*

Madame Antonella Graziano, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, est nommée Administrateur supplémentaire de catégorie B. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'année 2010.

Certifié sincère et conforme

Pour IBERIAN HOD S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2005, réf. LSO-BI06736. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086642.3/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

**RUB S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 89.361.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2005, réf. LSO-BI06896, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2005.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(086489.3/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

---

**RUB S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 89.361.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2005, réf. LSO-BI06857, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2005.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(086490.3/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

---

**RUB S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 89.361.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2005, réf. LSO-BI06859, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2005.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(086485.3/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

---

**EURO REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 85.009.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2005, réf. LSO-BI06688, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Signature.

(086394.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

---

**BOUTIQUE MARIANNE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3440 Dudelange, 44, avenue Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 100.506.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2005, réf. LSO-BI05957, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, septembre 2005.

Pour compte de BOUTIQUE MARIANNE, S.à r.l.

Signature

(086403.3/752/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

---

**EUROSYN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 81.698.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2005, réf. LSO-BI06686, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Signature.

(086393.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

---

**EUROSYN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 81.698.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2005, réf. LSO-BI06683, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Signature.

(086391.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

---

**CROSS FALLS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 89.243.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2005, réf. LSO-BI06659, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Signature.

(086395.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

---

**H NET HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 79.039.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2005, réf. LSO-BI06692, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Signature.

(086396.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

---

**LIPARIS FINANCIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 73.310.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 16 juin 2005*

*Quatrième résolution*

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Messieurs Thierry Fleming, Claude Schmitz et Guy Hornick pour une nouvelle période de six années, prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011.

*Cinquième résolution*

L'Assemblée renouvelle le mandat du Commissaire, AUDIEX S.A., pour une nouvelle période de six années, prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LIPARIS FINANCIERE S.A., Société Anonyme

Th. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2005, réf. LSO-BI06929. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086634.3/045/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

---

**WIMBLEDON FINANCE SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 94.689.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2005, réf. LSO-BI06695, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Signature.

(086397.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

---

**FINSOAP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 81.820.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 29 septembre 2005, réf. LSO-BI06568, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086401.3/788/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

---

**SACHEM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 93.446.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2005, réf. LSO-BI05955, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour compte de SACHEM S.A.*

FIDUPLAN S.A.

Signature

(086406.3/752/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

---

**M.C.F. PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 75.848.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2005, réf. LSO-BI06630, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Signature.

(086408.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

---

**AES INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7784 Bissen, 18, rue des Moulins.  
R. C. Luxembourg B 103.544.

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales daté du 19 août 2005 que:

Monsieur Peter Goudemond, demeurant au 18, rue des Moulins, L-7784 Bissen, a cédé l'intégralité des parts sociales (500) comme suit:

1. 255 parts sociales à PCSM, S.à r.l., ayant son siège social au 18, rue des Moulins, L-7784 Bissen;
2. 245 parts sociales à PMF2 B.V., ayant son siège social au 17 Marcel Proustlaan, 5629 PH Eindhoven, Pays-Bas.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2005.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS, S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2005, réf. LSO-BI06670. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086648.3/592/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

---

**BEAGLE HOLDING LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 62.772.

—  
Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 30 septembre 2005, réf. LSO-BI06744, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2005.

*BEAGLE HOLDING LUXEMBOURG, S.à r.l.*

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

*Gérant*

(086419.3/683/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

---

**EMERGE MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 48.600.

—  
Le bilan au 28 février 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2005, réf. LSO-BI05862, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2005.

*Pour EMERGE MANAGEMENT S.A., Société Anonyme*

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

*Signatures*

(086420.3/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

---

**STAKOTRA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 32.333.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2005, réf. LSO-BI05953, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, au mois de septembre 2005.

*Pour compte de STAKOTRA INTERNATIONAL S.A.*

FIDUPLAN S.A.

*Signature*

(086421.3/752/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

---

**ENTREPRISE DE PEINTURE ZORN, LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500.**

Siège social: L-4023 Esch-sur-Alzette, 80, rue Jean-Pierre Bausch.  
R. C. Luxembourg B 14.222.

Société à responsabilité limitée constituée suivant acte reçu par Maître Lucien-Jean-Mathias Schuman, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 1<sup>er</sup> octobre 1976, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 267 du 29 novembre 1976; actes modificatifs reçus par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 20 décembre 1989, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 30 du 29 janvier 1991, et en date du 16 novembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 503 du 29 mars 2002.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2005, réf. LSO-BI05686, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2005.

ENTREPRISE DE PEINTURE ZORN, LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée

*Signature*

*Le gérant*

(086636.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

---

**FIDES MARITIME CONSULT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.  
R. C. Luxembourg B 94.558.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06225, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Signature

Administrateur

(086423.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

---

**PARK STREET & ASSOCIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 93.845.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 30 septembre 2005, réf. LSO-BI06780, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

PARK STREET & ASSOCIES S.A.

Signature

(086483.3/984/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

---

**RICHEMONT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 16.576.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2005, réf. LSO-BI04477, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Signature.

(086513.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

---

**R&R HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 53.822.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2005, réf. LSO-BI06658, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Signature.

(086515.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

---

**PARAFIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 41.667.

*Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 15 juin 2005*

- La démission de Mademoiselle Carole Caspari est actée avec effet immédiat.

Fait à Luxembourg, le 15 juin 2005.

Certifié sincère et conforme

PARAFIN HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2005, réf. LSO-BI06729. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086629.3/795/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

---

**SOCOSTEEL S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1917 Luxembourg, 13, rue Large.  
R. C. Luxembourg B 80.518.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2005, réf. LSO-BJ00085, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086517.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

**REAL ESTATE ONE S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 45.431.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2005, réf. LSO-BI06934, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2005.

Signature.

(086561.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

**FINAGI S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte Neuve.  
R. C. Luxembourg B 11.471.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2005, réf. LSO-BI06931, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Signature.

(086564.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

**FELOFIN HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 41.415.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2005, réf. LSO-BI06928, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Signature.

(086565.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

**WARU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**  
Siège social: L-3739 Rumelange, 73, rue des Martyrs.  
R. C. Luxembourg B 111.274.

## STATUTS

L'an deux mille cinq, le sept octobre.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de son confrère Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

A comparu:

PRUNE, S.à r.l., une société à responsabilité limitée avec siège social à L-5695 Emerange, 11, rue d'Elvange, ici représentée par ses gérants Monsieur Ernest Walch, commerçant, et son épouse Madame Marie Angèle Jeanne dite Marie-Ange Walch, commerçante, demeurant ensemble à L-5695 Emerange, 11, rue d'Elvange.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-dessus, a déclaré vouloir constituer une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont elle a arrêté les statuts comme suit:

### Titre I<sup>er</sup>. Forme juridique - Objet - Dénomination - Siège - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives en particulier celle du 28 décembre 1992 relative à la société à responsabilité limitée unipersonnelle, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, l'associé peut s'adjoindre un ou plusieurs co-associés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la société.

**Art. 2.** La Société a pour objet l'exploitation de stations à essence, la vente de carburant, gaz, huiles, graisses, produits pétroliers et accessoires pour véhicules automobiles, ainsi que la vente de tous articles généralement quelconques vendus dans une telle station, et notamment les produits alimentaires, les boissons alcooliques ou non, les tabacs, confiseries, articles cosmétiques, souvenirs, cadeaux, films, photos, articles audio, vidéo, informatiques etc.

Par ailleurs la société pourra fournir les articles et prestations suivantes: lavage de voitures, montage et vente de pneus, vidanges de moteurs et petites réparations ainsi que les services accessoires.

En général, la Société pourra faire toutes autres transactions commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou à tout autre objet social similaire ou susceptible d'en favoriser l'exploitation et le développement.

**Art. 3.** La Société prend la dénomination de WARU, S.à r.l.

**Art. 4.** Le siège social de la Société est établi à Rumelange.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du ou des associés. La Société est autorisée à créer des succursales, dépôts et agences.

**Art. 5.** La durée de la Société est illimitée.

## **Titre II. Capital - Parts sociales - Comptes d'associés**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à quinze mille (15.000,-) euros (EUR), divisé en cent cinquante (150) parts sociales d'une valeur nominale de cent (100,-) euros (EUR) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une fraction des avoirs et bénéfices de la société en proportion directe au nombre des parts sociales existantes.

**Art. 7.** Toutes cessions entre vifs de parts sociales détenues par l'associé unique comme leur transmission par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux, sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales ne sont cessibles à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Elles sont librement cessibles entre associés.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Si le prix de cession de parts entre associés est litigieux, la valeur d'une part est évaluée sur la base du bilan moyen des trois dernières années et, si la Société ne compte pas trois exercices, sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

**Art. 8.** Chaque associé pourra, avec le consentement de ses co-associés verser des sommes en compte courant dans la caisse de la Société. Les conditions d'intérêts et de retrait seront déterminées d'un commun accord entre les co-associés. Les intérêts de ces comptes courants seront portés au compte frais généraux.

## **Titre III. Gérance**

**Art. 9.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommés et révoqués par l'associé unique ou, selon le cas, les co-associés qui fixent la durée de leur mandat.

Si plusieurs gérants sont nommés, la Société sera représentée par deux gérants agissant conjointement.

A moins que le ou les co-associés n'en disposent autrement, le ou les gérants sont investis vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour accomplir les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

Le ou les gérants peuvent être révoqués ad nutum par le ou les co-associés.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, associés ou non, pour des affaires déterminées par le(s) gérant(s).

## **Titre IV. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives d'associés**

**Art. 10.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi modifiée du 10 août 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

En cas de pluralité d'associés, les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants seront prises en assemblée.

## **Titre V. Année sociale - Bilan - Répartitions**

**Art. 11.** L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

**Art. 12.** Il sera tenu au siège social une comptabilité selon les lois en vigueur.

Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Le solde de ce compte, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net. Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que le fonds de réserve a atteint le dixième du capital.

### Titre VI. Dissolution

**Art. 13.** La Société n'est pas dissoute automatiquement par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé. En cas de décès, la Société continuera entre les associés survivants et les héritiers et représentants de l'associé décédé, sous réserve des dispositions du deuxième alinéa de l'article 7 ci-dessus.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonctions ou, à défaut, par un ou plusieurs liquidateurs, nommé(s) par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée des associés. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif. L'actif, après déduction du passif, sera attribué à l'associé unique ou, selon le cas, partagé entre les co-associés dans la proportion des parts dont ils seront alors propriétaires.

### Titre VII. Dispositions générales

**Art. 14.** Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, le ou les associés se réfèrent à la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commencera à la date de la constitution et finira le 31 décembre 2005.

#### *Souscription et libération*

Les nouvelles parts sociales ont été entièrement souscrites par la société PRUNE, S.à r.l., préqualifiée.

Elles ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de quinze mille (15.000,-) euros (EUR) est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le reconnaît expressément.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille quatre cents (1.400,-) euros.

#### *Résolutions*

Et à l'instant l'associée unique, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1) Est nommée gérante de la Société pour une durée indéterminée avec pouvoir d'engager la Société par sa seule signature:

- Madame Marie-Ange Walch, née Walch, commerçante, demeurant à L-5695 Emerange, 11, rue d'Elvange.

2) Le siège social de la Société est établi à L-3739 Rumelange, 73, rue des Martyrs.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci, par son mandataire, a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: E. Walch, M. A. J. Walch, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, vol. 150S, fol. 30, case 2. – Reçu 150 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2005.

A. Schwachtgen.

(092997.3/230/115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

### **EXODUS LIMITED S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 45.828.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2005, réf. LSO-BI06921, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Administrateur

(086568.3/322/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

### **COMPAGNIA EUROPEA D'INVESTIMENTI E PARTICIPAZIONI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 82.114.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2005, réf. LSO-BI06763, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIA EUROPEA D'INVESTIMENTI E PARTICIPAZIONI S.A. (C.E.I.P.)

Signature / Signature

Administrateur Administrateur

(086643.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

**VOYAGES ET AUTOCARS ERNY WEWER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
**Capital social: EUR 12.500.**

Siège social: L-6169 Eschweiler, 18, rue de l'Ecole.  
R. C. Luxembourg B 78.167.

Société à responsabilité limitée constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 5 octobre 2000, acte publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 226 du 28 mars 2001.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2005, réf. LSO-BI05685, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2005.

VOYAGES ET AUTOCARS ERNY WEWER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée

Signature

(086637.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

**GROUPE ESPACE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 35.880.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 17 mai 2001 et avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001, le capital social de la société a été converti de LUF 9.000.000,- en EUR 223.104,17. Le capital souscrit de la société est dorénavant fixé à deux cent vingt-trois mille cent quatre euros et dix-sept cents (EUR 223.104,17), représenté par sept mille deux cents (7.200) actions, sans désignation de valeur nominale, intégralement libérées.

Luxembourg, le 26 septembre 2005.

Pour GROUPE ESPACE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2005, réf. LSO-BI05858. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086705.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

**THE NEW CENTURY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 81.235.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue à Luxembourg, le 29 avril 2005*

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer, pour une période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006, les Administrateurs suivants:

- \* Monsieur Edward de Burlet, Administrateur;
- \* Monsieur Jean Heckmus, Administrateur;
- \* Monsieur Geoffroy Linard de Guertechin, Administrateur.

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide la réélection du Réviseur d'Entreprises, DELOITTE S.A., pour une nouvelle période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006.

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, le Conseil d'Administration est composé de:

- Monsieur Geoffroy Linard de Guertechin, Directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE;
- Monsieur Edward de Burlet, Directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE;
- Monsieur Jean Heckmus, Directeur-Adjoint, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE.

Le Réviseur d'Entreprises est:

DELOITTE S.A. ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2005.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, Société Anonyme

C.-I. Berge / F. Waltzing

Mandataire Commercial / Mandataire Principal

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2005, réf. LSO-BI06798. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086726.3/1183/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**INTELLINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 55.000.

Il résulte d'une décision du Conseil d'administration prise en date du 12 septembre 2005 que le siège de la société est transféré au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06179. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086616.3/723/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

**S.B.K. HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 75.734.

Il résulte d'une décision du Conseil d'administration prise en date du 12 septembre 2005 que le siège de la société est transféré au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06176. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086617.3/723/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2005.

**GLAND MAYA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 111.273.

**STATUTES**

In the year two thousand and five, on the twelfth of October.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

GLAND FINANCE S.A., a company with registered office at 29, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, here represented by Mrs Lucinda Clifton-Bryant, private employee, with professional address at 29, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on October 12, 2005.

Which, proxy after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which is hereby incorporated.

**Art. 1.** There is formed by the present appearing party mentioned above and all persons and entities who may become partners in the future, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular the law dated 10th August, 1915 on commercial companies, as well as by the present articles (hereafter the «Company»).

**Art. 2.** The object of the Company is the acquisition of participations in any form whatsoever, by purchase, exchange or in any other undertakings and companies either Luxembourg or foreign as well as the management, control, and development of these participations. The Company may also carry out the transfer of these participations by means of sale, exchange or otherwise.

The Company may also acquire and develop all patents, trademarks and other intellectual and immaterial right as well as any other rights connected to them or which may complete them.

The Company can borrow in any form, except by way of public offer, and in particular by way of bond issue, convertible or not, bank loan or shareholder's loan, and grant to other companies in which it has or not direct or indirect participating interests, any support, loans, advances or guarantees.

Moreover, the Company may have an interest in any securities, cash deposits, treasury certificates, and any other form of investment, in particular shares, bonds, options or warrants, to acquire them by way of purchase, subscription or by any other manner, to sell or exchange them.

It may carry out any industrial, commercial, financial, movable or real estate property transactions which are directly or indirectly in connection, in whole or in part, with its corporate object.

It may carry out its object directly or indirectly on its behalf or on behalf of third parties, alone or in association by carrying out all operations which may favour the aforementioned object or the object of the companies in which the Company holds interests.

Generally, the Company may take any controlling or supervisory measures and carry out any operations which it may deem useful in the accomplishment of its object; it may also accept any mandate as director in any other companies Luxembourg or foreign, remunerated or not.

**Art. 3.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The Company will have the name GLAND MAYA, S.à r.l.

**Art. 5.** The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) represented by five hundred (500) shares having a nominal value of twenty-five Euro (25.- EUR) each.

**Art. 7.** The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders meeting, in accordance with article 14 of these articles of association.

**Art. 8.** Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 9.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 10.** In case of a single partner, the Company's shares held by the single partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, the shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 of the law of 10th August, 1915 on commercial companies.

**Art. 11.** The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single partner or of one of the partners will not bring the Company to an end.

**Art. 12.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) are appointed, revoked and replaced by the general shareholder meeting, by a decision adopted by partners owning more than half of the share capital.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the single signature of any member of the board of managers. The board of managers may elect among its members a general manager who may bind the Company by his sole signature, provided he acts within the limits of the powers of the board of managers.

The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may subdelegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

**Art. 13.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 14.** The single partner assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespective of the number of shares, which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the articles of association of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the law of 10th August, 1915, as amended.

**Art. 15.** The Company's year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

**Art. 16.** Each year, with reference to 31st December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 17.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share

holding in the Company. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends.

**Art. 18.** At the time of winding up the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 19.** Reference is made to the provisions of the law of 10th August, 1915, as amended, for all matters for which no specific provision is made in these articles of association.

*Subscription and payment*

All the five hundred (500) shares have been subscribed by GLAND FINANCE S.A., prenamed, and they have been entirely paid up in cash so that the sum of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as it has been proved to the notary who expressly bears witness to it.

*Transitory provision*

The first financial year shall begin today and finish on December 31st, 2005.

*Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand eight hundred and fifty Euro (EUR 1,850.-).

*Resolutions*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder, representing the entirety of the subscribed capital has passed the following resolutions:

- 1) The following are appointed managers of the Company for an unlimited period of time:
  - Mrs Johanna Dirjke Martina Van Oort, private employee, born on February 28, 1967 in Groningen, The Netherlands, with professional address at 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;
  - Mrs Géraldine Schmit, company director, born on November 12, 1969 in Messancy, Belgium, with professional address at 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.
- 2) The registered office of the Company is established at 29, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Whereof the present notarial deed was drawn up at Luxembourg, on the date mentioned at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le douze octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

GLAND FINANCE S.A., une société avec siège social au 29, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, ici représentée par Madame Lucinda Clifton-Bryant, employée privée, avec adresse professionnelle au 29, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 12 octobre 2005.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare vouloir constituer.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes par la comparante et toutes les personnes qui pourraient devenir associés par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, et notamment celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts (ci-après la «Société»).

**Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, par achat, échange ou de toute autre manière, dans d'autres entreprises et sociétés luxembourgeoises ou étrangères ainsi que la gestion, le contrôle, la mise en valeur de ces participations. La Société peut également procéder au transfert de ces participations par voie de vente, échange ou autrement.

La Société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets, marques de fabrique et autres droits intellectuels et immatériels ainsi que tous autres droits s'y rattachant ou pouvant les compléter.

La Société peut emprunter sous toute forme, sauf par voie d'offre publique, et notamment par voie d'émission d'obligations, convertibles ou non, de prêt bancaire ou de compte courant actionnaire, et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la Société détient ou non un intérêt direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties.

En outre, elle pourra s'intéresser à toutes valeurs mobilières, dépôts d'espèces, certificats de trésorerie, et toute autre forme de placement dont notamment des actions, obligations, options ou warrants, les acquérir par achat, souscription ou toute manière, les vendre ou les échanger.

Elle pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la Société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toutes opérations qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet; elle pourra également détenir des mandats d'administration d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, rémunérés ou non.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société prend la dénomination de GLAND MAYA, S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

La Société peut ouvrir des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

**Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

**Art. 7.** Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 14 des présents statuts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.

**Art. 9.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 10.** Toutes cessions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales peuvent être cédées, à condition d'observer les exigences de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

**Art. 11.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été désignés, ils formeront un Conseil de gérance. Le ou les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants sont désignés, révoqués et remplacés par l'assemblée des associés, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérant(s) ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 12.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, de la compétence du Conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la seule signature d'un membre quelconque du Conseil de gérance. Le Conseil de gérance peut élire parmi ses membres un gérant-délégué qui aura le pouvoir d'engager la Société par la seule signature, pourvu qu'il agisse dans le cadre des compétences du Conseil de gérance.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

En cas de pluralité de gérants, les décisions du Conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 14.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que par l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915.

**Art. 15.** L'année sociale de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 16.** Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le Conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

**Art. 17.** Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire.

**Art. 18.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 19.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915.

#### *Souscription et libération*

Toutes les cinq cents (500) parts sociales ont été souscrites par GLAND FINANCE S.A., préqualifiée, et elles ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le reconnaît expressément.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finira le 31 décembre 2005.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à la somme de mille huit cent cinquante euros (EUR 1.850,-).

#### *Résolutions*

Et à l'instant l'associé unique, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Madame Johanna Dirjke Martina Van Oort, employée privée, née le 28 février 1967 à Groningen, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;
- Madame Géraldine Schmit, administrateur de sociétés, née le 12 novembre 1969 à Messancy, Belgique, avec adresse professionnelle au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

2) Le siège social de la Société est établi au 29, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par le présent qu'à la requête de la comparante le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: L. Clifton-Bryant, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, vol. 150S, fol. 37, case 8. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2005.

A. Schwachtgen.

(092995.3/230/258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

### **THE NEW CENTURY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 81.235.

#### *Extrait des résolutions adoptées à l'unanimité, le 7 juillet 2004 par le Conseil d'Administration*

Le Conseil d'Administration accepte la démission de Monsieur Benoît de Hulst en sa qualité d'Administrateur en date du 25 juin 2004.

Dès lors, le Conseil d'Administration est composé de:

- Monsieur Geoffroy Linard de Guertechin, Directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE;
- Monsieur Edward de Burlet, Directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE;
- Monsieur Jean Heckmus, Directeur-Adjoint, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE.

Le Réviseur d'Entreprises est:

DELOITTE S.A. ayant son siège social à 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 septembre 2005.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, Société Anonyme

C.-I. Berge / F. Waltzing

Mandataire Commercial / Mandataire Principal

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2005, réf. LSO-BI06793. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086721.3/1183/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**VERT-TECH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3985 Pissange, 12A, rue du Village.  
R. C. Luxembourg B 102.091.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2005, réf. LSO-BI06752, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086720.3/3014/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**ORCO PROPERTY GROUP, Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 8, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 44.996.

L'an deux mille cinq, le trois octobre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

Monsieur Luc Leroi, employé privé, demeurant à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial au nom et pour compte du Conseil d'Administration de la société anonyme ORCO PROPERTY GROUP, ayant son siège social à Luxembourg, 8, boulevard Emmanuel Servais, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 44.996,

en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par le Conseil d'Administration de ladite société en vertu des décisions collectives et circulaires prises le 13 juin 2005, 14 juillet 2005, 20 juillet 2005, et du 6 septembre 2005.

Les procès-verbaux de ces décisions resteront, après avoir été paraphés ne varietur par le comparant et le notaire, annexés aux présentes pour être soumis avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

1) La société anonyme ORCO PROPERTY GROUP a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 9 septembre 1993, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 529 du 5 novembre 1993. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 17 juin 2005, non encore publié au Mémorial.

2) Le capital social de la société est actuellement fixé à vingt-quatre millions six cent treize mille neuf cent quarante euros (EUR 24.613.940,-) représenté par six millions trois mille quatre cents (6.003.400) actions sans désignation de valeur nominale.

3) Conformément à l'article 5 des statuts, le capital autorisé est fixé à cinquante millions d'euros (50.000.000,- EUR) qui sera représenté par des actions sans désignation de valeur nominale, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Le Conseil d'Administration est autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé aux conditions et modalités qu'il fixera et à supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des anciens actionnaires.

Ensuite le comparant, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés, a fait constater les augmentations de capital suivantes:

*1<sup>ère</sup> augmentation de capital:*

Par décisions collectives et circulaires prises par tous les membres du Conseil d'Administration de la Société du 5 novembre 2003, le Conseil a décidé d'attribuer aux actionnaires de la Société des bons de souscription d'actions (BSA) à concurrence de 1 BSA pour une action soit un total de 3.039.573 BSA (trois millions trente-neuf mille cinq cent soixante-treize) avec les caractéristiques suivantes:

- 3 BSA donneront le droit de souscrire 1 action ORCO PROPERTY GROUP S.A., sous réserve d'ajustement et

- le prix de souscription des actions nouvelles issu de l'exercice des BSA sera de 23,- EUR (4,10 EUR de pair composable et 18,90 EUR de prime d'émission) par action.

Lors de sa réunion du 13 juin 2005, le Conseil d'Administration a constaté l'exercice de deux mille huit cent trente-cinq (2.835) BSA et a décidé l'émission de 945 (neuf cent quarante-cinq) actions nouvelles et d'augmenter le capital social ainsi à concurrence de trois mille huit cent soixante-quatorze euros cinquante cents (EUR 3.874,50) pour le porter de son montant actuel de vingt-quatre millions six cent treize mille neuf cent quarante euros (EUR 24.613.940,-) à vingt-quatre millions six cent dix-sept mille huit cent quatorze euros cinquante cents (EUR 24.617.814,50). Les actions nouvelles ont été émises avec une prime d'émission totale de dix-sept mille huit cent soixante euros cinquante cents (EUR 17.860,50).

Une attestation de NATEXIS BANQUES POPULAIRES, Paris, certifiant l'exercice des bons de souscription restera annexée aux présentes.

Les actions nouvelles ainsi émises ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que la somme de vingt et un mille sept cent trente-cinq euros (21.735,-) faisant trois mille huit cent soixante-quatorze euros cinquante cents (EUR 3.874,50) pour le capital et dix-sept mille huit cent soixante euros cinquante cents (EUR 17.860,50) pour la prime d'émission, a été mise à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Lors de sa même réunion du 13 juin 2005, le Conseil d'Administration a en outre constaté que des détenteurs d'obligations convertibles 2004/2011 5,5% ont demandé la conversion de 4.840 (quatre mille huit cent quarante) obligations

convertibles. Le Conseil d'Administration a décidé de créer quatre mille huit cent quarante (4.840) actions nouvelles suite à la conversion des quatre mille huit cent quarante (4.840) obligations convertibles et d'augmenter le capital en conséquence à concurrence de dix-neuf mille huit cent quarante-quatre euros (EUR 19.844,-) pour le porter porter de son montant actuel de vingt-quatre millions six cent dix-sept mille huit cent quatorze euros cinquante cents (EUR 24.617.814,50) à vingt-quatre millions six cent trente-sept mille six cent cinquante-huit euros cinquante cents (EUR 24.637.658,50). Les actions nouvelles sont émises avec une prime d'émission de cent trente-six mille neuf cent soixante-douze euros (EUR 136.972,-).

Une confirmation de NATEXIS BANQUES POPULAIRES concernant les demandes de conversion restera annexée aux présentes.

*2<sup>ème</sup> augmentation de capital:*

Par décisions collectives et circulaires prises par tous les membres du Conseil d'Administration de la Société du 14 juillet 2005, le Conseil a constaté l'exercice de cent vingt mille (120.000) BEA (bons d'émission d'actions) et a décidé l'émission de cent vingt mille (120.000) actions nouvelles et d'augmenter le capital social ainsi à concurrence de quatre cent quatre-vingt-douze mille euros (EUR 492.000,-) pour le porter de son montant actuel de vingt-quatre millions six cent trente-sept mille six cent cinquante-huit euros cinquante cents (EUR 24.637.658,50) à vingt-cinq millions cent vingt-neuf mille six cent cinquante-huit euros cinquante cents (EUR 25.129.658,50). Les actions nouvelles ont été émises avec une prime d'émission totale de quatre millions neuf cent quatre mille quatre cents euros (EUR 4.904.400,-).

Une attestation de NATEXIS BANQUES POPULAIRES certifiant l'exercice des bons d'émission d'actions restera annexée aux présentes.

Les actions nouvelles ainsi émises ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que la somme de cinq millions trois cent quatre-vingt-seize mille quatre cents euros (EUR 5.396.400,-) faisant quatre cent quatre-vingt-douze mille euros (EUR 492.000,-) pour le capital et quatre millions neuf cent quatre mille quatre cents euros (EUR 4.904.400,-) pour la prime d'émission, a été mise à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

*3<sup>ème</sup> augmentation de capital:*

En vertu d'un plan de souscription d'actions accordé à Monsieur Steven Davis et à Monsieur Nicolas Tommasini, Monsieur Steven Davis a exercé 5.000 (cinq mille) options sur les 20.000 (vingt mille) options lui attribuées et a souscrit par conséquent à 5.000 (cinq mille) actions nouvelles. Monsieur Nicolas Tommasini a exercé la totalité des 20.000 (vingt mille) options lui attribuées et a souscrit par conséquent pour compte de sa société VIVARIO HOLDING à 20.000 (vingt mille) actions nouvelles.

Par décision collective et circulaire prise par tous ses membres en date du 20 juillet 2005, faisant suite à la déclaration de Messieurs Steven Davis et Nicolas Tommasini d'exercer leurs options, le Conseil d'Administration a décidé d'émettre vingt-cinq mille (25.000) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale au prix de trente-cinq euros (EUR 35,-) par action incluant une prime d'émission de trente euros quatre-vingt-dix cents (EUR 30,90) par action. Le prix d'émission total est donc de huit cent soixante-quinze mille euros (EUR 875.000,-), correspondant à une augmentation du capital de cent deux mille cinq cents euros (EUR 102.500,-) et une prime d'émission totale de sept cent soixante-douze mille cinq cents euros (EUR 772.500,-).

Les vingt-cinq mille (25.000) actions nouvelles ainsi souscrites ont été entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de huit cent soixante-quinze mille euros (EUR 875.000,-), a été mise à la libre disposition de la société.

Les documents justificatifs de la souscription et du versement en espèces ont été présentés au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Le capital social est ainsi augmenté de vingt-cinq millions cent vingt-neuf mille six cent cinquante-huit euros cinquante cents (EUR 25.129.658,50) à vingt-cinq millions deux cent trente-deux mille cent cinquante-huit euros cinquante cents (EUR 25.232.158,50).

*4<sup>ème</sup> augmentation de capital:*

Par décisions collectives et circulaires prises par tous les membres du Conseil d'Administration de la Société du 6 septembre 2005, le Conseil a constaté l'exercice de cent soixante-sept mille neuf cent soixante (167.960) BEA (bons d'émission d'actions) et a décidé l'émission de cent soixante-sept mille neuf cent soixante (167.960) actions nouvelles et a décidé d'augmenter le capital social ainsi à concurrence de six cent quatre-vingt-huit mille six cent trente-six euros (EUR 688.636,-) pour le porter de son montant actuel de vingt-cinq millions deux cent trente-deux mille cent cinquante-huit euros cinquante cents (EUR 25.232.158,50) à vingt-cinq millions neuf cent vingt mille sept cent quatre-vingt-quatorze euros cinquante cents (EUR 25.920.794,50). Les actions nouvelles ont été émises avec une prime d'émission totale de sept millions trois cent onze mille deux cent quatre-vingt-dix-huit euros quatre-vingts cents (EUR 7.311.298,80,-).

Une attestation de NATEXIS BANQUES POPULAIRES certifiant l'exercice des bons d'émission d'actions restera annexée aux présentes.

Les actions nouvelles ainsi émises ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que la somme de sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent trente-quatre euros quatre-vingts cents (EUR 7.999.934,80), faisant six cent quatre-vingt-huit mille six cent trente-six euros (EUR 688.636,-) pour le capital et sept millions trois cent onze mille deux cent quatre-vingt-dix-huit euros quatre-vingts cents (EUR 7.311.298,80) pour la prime d'émission, a été mise à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

A la suite des augmentations de capital ainsi réalisées, l'article 5 des statuts, premier alinéa, est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. (premier alinéa).** Le capital social est fixé à vingt-cinq millions neuf cent vingt mille sept cent quatre-vingt-quatorze euros cinquante cents (EUR 25.920.794,50) représenté par six millions trois cent vingt-deux mille cent quarante-cinq (6.322.145) actions sans désignation de valeur nominale.»

*Evaluation des frais*

Le comparant évalue le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de la présente augmentation de capital, approximativement à la somme de EUR 156.500,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Leroi, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 10 octobre 2005, vol. 433, fol. 37, case 7. – Reçu 144.498,86 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 17 octobre 2005.

H. Hellinckx.

(092873.3/242/134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**ORCO PROPERTY GROUP, Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 8, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 44.996.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 17 octobre 2005.

H. Hellinckx.

(092875.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**ZHU HONG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6480 Echternach, 2-4, Val des Roses.

R. C. Luxembourg B 95.999.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2005, réf. LSO-BI06756, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086722.3/3014/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**MICELIUS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 76.975.

EXTRAIT

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 septembre 2005 que les organes de la société sont les suivants, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005:

*Conseil d'administration:*

- Monsieur Dominique Ransquin, licencié et maître en sciences économiques, né le 4 septembre 1951 à Namur, Belgique, demeurant au 25, rue de Remich, L-5250 Sandweiler, Président;

- Monsieur Romain Thillens, licencié en sciences économiques, né le 30 octobre 1952 à Wiltz, Luxembourg, demeurant au 46, route de Luxembourg, L-7240 Bereldange;

- Monsieur Pierre Hoffmann, licencié en sciences économiques, né le 7 septembre 1951 à Luxembourg, demeurant au 4, rue JB. Schartz, L-7342 Heisdorf.

*Commissaire aux comptes:*

- AAD FIDUCIAIRE, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B n° 89.237, 39, rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2005, réf. LSO-BI06436. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086728.3/556/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**THE 21st CENTURY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 80.520.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue à Luxembourg, le 29 avril 2005*

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer, pour une période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006, les mandats des Administrateurs suivants:

- \* Monsieur Edward de Burlet, Administrateur;
- \* Monsieur Jean Heckmus, Administrateur;
- \* Monsieur Geoffroy Linard de Guertechin, Administrateur.

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide la réélection du Réviseur d'Entreprises, DELOITTE S.A., pour une nouvelle période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006.

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, le Conseil d'Administration est composé de:

- Monsieur Geoffroy Linard de Guertechin, Directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE;
- Monsieur Edward de Burlet, Directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE;
- Monsieur Jean Heckmus, Directeur-Adjoint, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE.

Le Réviseur d'Entreprises est:

DELOITTE S.A. ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2005.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, Société Anonyme

C.-I. Berge / F. Waltzing

*Mandataire Commercial / Mandataire Principal*

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2005, réf. LSO-BI06796. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086723.3/1183/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**TOUAREG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 111.312.

**STATUTS**

L'an deux mille cinq, le vingt octobre.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- La société anonyme VECO TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 70.491,

ici représentée par son administrateur-délégué:

Monsieur Jean Lambert, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

2.- La société anonyme EDIFAC S.A., ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce de et à Luxembourg sous le numéro B 72.257,

ici représentée par un de ses administrateurs, savoir:

Monsieur Jean Lambert, prénommé, avec pouvoir de signature individuelle.

Lesquelles comparantes, agissant *és-dit* qualité, ont requis le notaire instrumentaire de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'elles déclarent constituer entre elles et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

**Titre 1<sup>er</sup>. Dénomination, Siège social, Objet, Durée, Capital social**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme sous la dénomination de TOUAREG S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant comme en matière de modification de statuts.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société pourra également acheter, vendre, louer et gérer tout bien immobilier tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations, financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles, qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Le capital social peut être augmenté ou réduit conformément aux dispositions légales.

## **Titre II. Administration, Surveillance**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat, qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et révocables à tout moment.

En cas de vacance d'une place d'administrateur pour quelque cause que ce soit, les administrateurs restants désigneront un remplaçant temporaire. Dans ce cas l'assemblée générale procédera à l'élection définitive lors de la première réunion suivante.

**Art. 7.** Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président. Il se réunit sur la convocation du président ou, à son défaut, de deux administrateurs.

En cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres en fonction est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis.

En cas d'urgence les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par simple lettre, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion sera prépondérante.

**Art. 8.** Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, à produire en justice ou ailleurs, sont signés par le président ou par deux administrateurs.

**Art. 9.** Le Conseil d'Administration jouit des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et pour effectuer les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social.

Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'assemblée générale par la loi ou par les statuts est de la compétence du conseil d'administration.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs pour la gestion journalière soit à des administrateurs, soit à des tierces personnes, qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société, en observant les dispositions de l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le Conseil peut également conférer tous mandats spéciaux, par procuration authentique ou sous signatures privées.

**Art. 11.** La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat.

## **Titre III. Assemblées générales**

**Art. 13.** L'assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la société.

**Art. 14.** L'assemblée générale statutaire se réunit au siège de la société ou à tout autre endroit indiqué dans les convocations, le deuxième jeudi du mois de juin à 14.00 heures.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée est reportée au premier jour ouvrable suivant.

Les assemblées générales, même l'assemblée annuelle, pourront se tenir en pays étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront souverainement appréciées par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration fixera les conditions requises pour prendre part aux assemblées générales.

**Art. 15.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Chaque fois que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leurs délibérations, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocations préalables.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.  
Chaque action donne droit à une voix.

#### **Titre IV. Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 16.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 17.** Le bénéfice net est affecté à concurrence de cinq pour cent à la formation ou à l'alimentation du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteint dix pour cent du capital nominal.

L'Assemblée Générale décide souverainement de l'affectation du solde.

Les dividendes éventuellement attribués sont payés aux endroits et aux époques déterminés par le Conseil d'Administration. L'Assemblée Générale peut autoriser le Conseil d'Administration à payer les dividendes en toute autre monnaie que celle dans laquelle le bilan est dressé et à déterminer souverainement le taux de conversion du dividende dans la monnaie du paiement effectif.

Le conseil d'administration est autorisé à effectuer la distribution d'acomptes sur dividendes en observant les prescriptions légales alors en vigueur.

La société peut racheter ses propres titres moyennant ses réserves libres, en respectant les conditions prévues par la loi. Aussi longtemps que la société détient ces titres en portefeuille ils sont dépouillés de leur droit de vote et de leur droit aux dividendes.

#### **Titre V. Dissolution, Liquidation**

**Art. 18.** La société peut en tout temps être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'Assemblée Générale qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

##### **Disposition générale**

Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

##### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2006.

##### *Souscription et libération*

Les actions ont été souscrites comme suit:

1.- La société anonyme VECO TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 70.491, trois cent huit actions . . . . .	308
2.- La société anonyme EDIFAC S.A., avec siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 72.257, deux actions . . . . .	<u>2</u>
Total: trois cent dix actions. . . . .	310

Toutes ces actions ont été immédiatement et entièrement libérées par versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

##### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

##### *Evaluation des frais*

Les parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

##### *Réunion en assemblée générale*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparantes, représentées comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoquées, déclarent se réunir à l'instant en Assemblée Générale Extraordinaire et prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs:

- a) Monsieur Jean Lambert, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
- b) Madame Caroline Folmer, employée privée, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
- c) La société anonyme EDIFAC S.A., avec siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 72.257.

2) Le nombre des commissaires est fixé à un:

Est nommé commissaire:

La société anonyme TRUSTAUDIT S.A., avec siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 73.125.

3) Le premier mandat des administrateurs et du commissaire expirera à l'assemblée générale de 2011.

4) Le conseil d'administration est autorisé à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions d'administrateur-délégué.

5) Le siège social est fixé à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Lambert, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 21 octobre 2005, vol. 360, fol. 37, case 12. – Reçu 310 euros.

*Le Receveur (signé):* Miny.

Pour expédition conforme, délivrée sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 25 octobre 2005.

H. Beck.

(093301.3/201/174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**THE 21st CENTURY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 80.520.

*Extrait des résolutions adoptées à l'unanimité, le 7 juillet 2004 par le Conseil d'Administration*

Le Conseil d'Administration accepte la démission de Monsieur Benoît de Hulst en sa qualité d'Administrateur en date du 25 juin 2004.

Dès lors, le Conseil d'Administration est composé de:

- Monsieur Geoffroy Linard de Guertechin, Directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE;
- Monsieur Edward de Burlet, Directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE;
- Monsieur Jean Heckmus, Directeur-Adjoint, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE.

Le Réviseur d'Entreprises est:

DELOITTE S.A. ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 septembre 2005.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, Société Anonyme

C.-I. Berge / F. Waltzing

*Mandataire Commercial / Mandataire Principal*

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2005, réf. LSO-BI06795. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* D. Hartmann.

(086724.3/1183/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**XYSTE FINANCE ET PARTICIPATIONS S.A. LUXEMBOURG, Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 85.612.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement au siège social en date du 27 septembre 2005 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2005, réf. LSO-BI06937. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* D. Hartmann.

(086734.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**ALBATROS-TRANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4974 Dippach, 9, rue de Bettange.  
R. C. Luxembourg B 52.611.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 30 septembre 2005, réf. LSO-BI06765, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dippach, le 21 septembre 2005.

Signature.

(086725.3/3014/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**CHAMSIN INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 111.297.

**STATUTES**

In the year two thousand and five, on the thirteenth day of October.

Before Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary public residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

The company MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., - in abbreviation MPI LUX S.A., with registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under section B and number 5.524,

represented by Mr Raphaël Rozanski, private employee, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

by virtue of a proxy under private seal given on October 13th, 2005.

The proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

This appearing party, duly represented, intends to incorporate a «société à responsabilité limitée unipersonnelle», of which it has established the Articles of Incorporation as follows:

**Title I. Form - Object - Name - Registered office - Duration**

**Art. 1.** There is hereby formed a «société à responsabilité limitée unipersonnelle» which will be governed by actual laws, especially the laws of August 10th, 1915 on commercial companies, of September 18th, 1933 on «sociétés à responsabilité limitée» and their modifying laws in particular that of December 28th, 1992 relating to the société à responsabilité limitée unipersonnelle, and by the present Articles of Incorporation.

A member may join with one or more other person(s) at any time to form a joint membership and likewise they may at any time dissolve such joint membership and restore the «unipersonnelle» status of the Company.

**Art. 2.** The object of the Company is to perform in Luxembourg as well as abroad, in whatsoever form, any industrial, commercial, financial, personal or real estate property transactions which are directly in connection with the creation, management and financing, in whatsoever form, of any undertakings and companies whose object is the performance of any activities in whatsoever form, as well as the management and development, permanently or temporarily, of the portfolio created for this purpose. The Company shall be considered as a «Société de Participations Financières» according to the applicable provisions.

The Company may take participating interests by any means in any business, undertakings or companies having the same, analogous or connected object or which may favour its development or the extension of its operations.

**Art. 3.** The Company is incorporated under the name of CHAMSIN INVESTMENTS, S.à r.l.

**Art. 4.** The Company has its registered Office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by means of a decision of its sole member or in case of plurality of members by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its members.

The Company may have offices and branches (whether or not permanent establishments) both in Luxembourg and abroad.

**Art. 5.** The Company is formed for an undetermined period.

**Title II. Capital - Corporate units**

**Art. 6.** The Company's capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) represented by 125 (one hundred and twenty-five) corporate units with a par value of EUR 100.- (one hundred Euro) each, all fully subscribed and entirely paid up.

Each corporate unit confers the right to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to the number of corporate units in existence.

**Art. 7.** Corporate units may be freely transferred by a sole member to a living person or persons including by way of inheritance or in the case of liquidation of a husband and wife's joint estate.

If there is more than one member, the corporate units are freely transferable among members. In the same way they are transferable to non-members but only with the prior approval of the members representing at least three quarters of the capital. In the same way the corporate units shall be transferable to non-members in the event of death only with the prior approval of the owners of corporate units representing at least three quarters of the rights owned by the survivors. In this case, however, the approval is not required if the corporate units are transferred either to heirs entitled to a compulsory portion or to the surviving spouse.

The Company may acquire corporate units in its own capital provided that the Company has sufficient freely distributable reserves to that effect.

The acquisition and disposal by the Company of corporate units held by it in its own corporate capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the general meeting of members.

### **Title III. Management**

**Art. 8.** The Company is managed by one or more managers, either members or not, appointed and removed by the sole member or, as the case may be, the members.

Towards third parties the Company is validly bound by the individual signature of the sole manager and in case of plurality of managers, by the joint signatures of two managers.

The manager(s) shall be appointed for an unlimited period and are invested with the broadest powers with regard to third parties.

Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or several attorneys in fact, either members or not.

### **Title IV. Decisions of the sole member - Collective decisions of the members**

**Art. 9.** The sole member exercises the powers devolved to a meeting of members by the dispositions of the section XII of the law of August 10th, 1915 on «société à responsabilité limitée».

As a consequence thereof all decisions which exceed the powers of the manager(s) are taken by the sole member.

In the case of more than one member the decisions which exceed the powers of the manager(s) shall be taken by the meeting of members.

Resolutions at members' meetings are only validly taken in so far as they are adopted by a majority of members representing more than half of the Company's share capital.

However, resolutions to amend the Articles of Association and to dissolve and liquidate the Company may only be carried out by a majority in number of members owning at least three quarters of the Company's corporate capital.

### **Title V. Financial year - Balance sheet - Distributions**

**Art. 10.** The Company's financial year runs from January 1st of each year to December 31st.

**Art. 11.** Each year, as of December 31st, there will be drawn up a record of the assets and liabilities of the Company, as well as a profit and loss account.

The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions, represents the net profit of the Company.

Every year five per cent of the net annual profit of the Company shall be transferred to the Company's legal reserve until such time as the legal reserve amounts to one tenth of the issued capital. If at any time and for any reason whatsoever the legal reserve falls below one tenth of the issued capital the five per cent annual contribution shall be resumed until such one-tenth proportion is restored.

The excess is attributed to the sole member or distributed among the members if there is more than one. However, the sole member or, as the case may be, a meeting of members may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of any reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Interim dividends may be distributed under the following conditions:

- interim accounts are drafted on a quarterly or semi-annual basis,
- these accounts must show a sufficient profit including profits carried forward,
- the decision to pay interim dividends is taken by an extraordinary general meeting of the members.

### **Title VI. Dissolution**

**Art. 12.** The Company is not automatically dissolved by the death, the bankruptcy, the interdiction or the financial failure of a member.

In the event of the dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidator(s) appointed by the sole member or by a general meeting of members. The liquidator or liquidators shall be vested with the broadest powers in the realization of the assets and the payment of debts.

The assets after deduction of the liabilities shall be attributed to the sole member or, as the case may be, distributed to the members proportionally to the corporate units they hold.

### **Title VII. General provision**

**Art. 13.** For all matters not provided for in the present Articles of Incorporation, the members shall refer to the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended.

#### *Transitory provision*

The first financial year shall begin today and finish on December 31st, 2005.

*Subscription and payment*

All the corporate units have been entirely subscribed by the company MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A. - in abbreviated form MPI LUX S.A., prenamed.

They have been fully paid up by a contribution in cash so that the amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) is as of now at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary.

*Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about EUR 1,500.- (one thousand and five hundred Euro).

*Resolutions of the sole member*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole member, duly represented, representing the entirety of the subscribed capital has passed the following resolutions:

1) The manager of the Company, for an unlimited period, is:

- The company UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., with registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under section B and number 64.474.

The Company will be bound by the individual signature of its sole manager.

2) The registered office of the Company is fixed at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing party, duly represented, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same party, duly represented, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The deed having been read to the proxy holder, known to the notary by surname, Christian name, civil status and residence, he signed with the notary the present deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le treize octobre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

La société MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., - en abrégé MPI LUX S.A., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 5.524,

représentée par Monsieur Raphaël Rozanski, employé privé, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 13 octobre 2005.

La procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, dûment représentée, déclare vouloir constituer une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**Titre 1<sup>er</sup>. Forme juridique - Objet - Dénomination - Siège social - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives en particulier celle du 28 décembre 1992 relative à la société à responsabilité limitée unipersonnelle, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, l'associé peut s'adjoindre un ou plusieurs coassociés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la Société.

**Art. 2.** La Société a pour objet d'accomplir tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières directement liées à la création, la gestion et la mise en valeur, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toutes activités sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et le développement, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet. La Société devra être considérée selon les dispositions applicables comme une «Société de Participations Financières».

La Société pourra s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe au sien ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

**Art. 3.** La Société prend la dénomination de CHAMSIN INVESTMENTS, S.à r.l.

**Art. 4.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville.

Le siège social pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'associé unique ou en cas de pluralité des associés, par une résolution d'une assemblée générale extraordinaire des associés.

La Société pourra avoir d'autres bureaux et succursales (que ce soient des établissements permanents ou non) à la fois au Luxembourg et à l'étranger.

**Art. 5.** La durée de la Société est illimitée.

### **Titre II. Capital - Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) représenté par 125 (cent vingt-cinq) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

Chaque part sociale donne droit à une fraction des avoirs et bénéfices de la Société en proportion directe au nombre des parts sociales existantes.

**Art. 7.** Toutes cessions entre vifs de parts sociales détenues par l'associé unique de même que leur transmission par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux, sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être dans le même cas transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants. Dans ce cas, néanmoins, l'agrément n'est pas requis lorsque les parts sociales sont transférées soit aux héritiers réservataires soit à l'époux survivant.

La Société pourra acquérir ses propres parts sociales pourvu que la Société dispose à cette fin de réserves librement distribuables.

L'acquisition et la disposition par la Société de ses propres parts devront se faire par le biais d'une résolution d'une assemblée générale des associés et sous les conditions à fixer par une telle assemblée générale des associés.

### **Titre III. Gérance**

**Art. 8.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révoqués par l'associé unique ou par les associés.

Vis-à-vis des tiers la Société est valablement engagée par la seule signature du gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par les signatures conjointes de deux gérants.

Le ou les gérant(s) sont nommés pour une durée indéterminée et ils sont investis vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, associés ou non.

### **Titre IV. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives d'associés**

**Art. 9.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus au(x) gérant(s) sont prises par l'associé unique.

En cas de pluralité d'associés, les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants seront prises en assemblée des associés.

Les résolutions aux assemblées des associés ne sont valablement prises que si elles sont adoptées par une majorité d'associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts et celles pour dissoudre la Société ne pourront être prises que par une majorité en nombre d'associés possédant au moins trois quarts du capital social.

### **Titre V. Année sociale - Bilan - Répartitions**

**Art. 10.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se termine le 31 décembre.

**Art. 11.** Chaque année, au 31 décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net annuel de la Société seront transférés à la réserve légale de la Société jusqu'à ce que cette réserve atteigne un dixième du capital souscrit. Si à un moment quelconque et pour n'importe quelle raison, la réserve légale représentait moins d'un dixième du capital social, le prélèvement annuel de cinq pour cent reprendrait jusqu'à ce que cette proportion de un dixième soit retrouvée.

Le surplus du bénéfice net est attribué à l'associé unique ou, selon le cas, réparti entre les associés. Toutefois, l'associé unique, ou, selon le cas, l'assemblée des associés à la majorité fixée par les lois afférentes, pourra décider que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou être versé à un fonds de réserve extraordinaire.

Des dividendes intérimaires peuvent être distribués dans les conditions suivantes:

- des comptes intermédiaires sont établis sur une base trimestrielle ou semestrielle,
- ces comptes doivent montrer un profit suffisant, bénéfices reportés inclus,
- la décision de payer des dividendes intérimaires est prise par une assemblée générale extraordinaire des associés.

### **Titre VI. Dissolution**

**Art. 12.** La Société n'est pas dissoute automatiquement par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonctions ou, à défaut, par un ou plusieurs liquidateurs, nommé(s) par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée des associés. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera attribué à l'associé unique ou, selon le cas, partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils seront alors propriétaires.

### Titre VII. Disposition générale

**Art. 13.** Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, le ou les associés s'en réfèrent à la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2005.

#### *Souscription et libération*

Toutes les parts sociales ont été entièrement souscrites par la société MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A. - en abrégé MPI LUX S.A., préqualifiée.

Elles ont été entièrement libérées par un versement en espèces de sorte que le montant de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentant.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ EUR 1.500,- (mille cinq cents euros).

#### *Résolutions de l'associée unique*

Et à l'instant l'associée unique, dûment représentée, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1) Est nommée gérante unique de la Société pour une durée indéterminée:

- La société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 64.474.

La Société sera engagée par la signature individuelle de sa gérante unique.

2) Le siège de la Société est fixé à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la requête de la comparante, dûment représentée, le présent acte de constitution est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête de cette même comparante, dûment représentée, et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et lecture faite au mandataire, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Rozanski, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, vol. 150S, fol. 27, case 7. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 20 octobre 2005.

T. Metzler.

(093150.3/222/270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

### **S.C.I. MEHDI, Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

#### *Extrait du procès-verbal de l'assemblée des associés tenue en date du 14 avril 2005*

La Société GOLDFIN, Société Anonyme de droit marocain au capital de 25.000.000 de dirhams, dont le siège social est établi à Rabat (Maroc), 23, rue Tarik Ibn Ziyad, représentée par son Président Monsieur Omar El Kadiri domicilié en cette qualité audit siège et Madame Khadija El Kadiri, demeurant 151, avenue Imam Malik à Rabat (Maroc), agissant en leur qualité d'associés de la Société et détenant ensemble la totalité du capital social de la Société,

Décident de transférer à ce jour le siège social de la Société au 128, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg;

Décident d'accepter la démission de Monsieur Alex Benoy, demeurant 13, rue Bertholet à Luxembourg de sa fonction de gérant de la Société;

Décident de nommer en remplacement du gérant démissionnaire Monsieur Stéphane Biver, demeurant professionnellement au 128, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg pour une durée indéterminée avec effet à la date du 14 avril 2005.

GOLDFIN S.A. / K. El Kadiri

Signature / -

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2005, réf. LSO-BJ00011. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086775.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**VALENA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 86.796.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06338, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2005.

*Le Conseil d'Administration*

Signatures

(086727.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**IVANHOE EUROPE CAPITAL INVESTMENTS S.e.c.s., Société en commandite simple,  
(anc. IVANHOE EUROPE CAPITAL S.e.c.s.).**

**Share capital: EUR 10,000.-.**

Registered office: L-1542 Luxembourg, 28, rue Jean-Baptiste Fresez.  
R. C. Luxembourg B 111.241.

In the year two thousand and five, on the twenty-second day of September.  
Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

There appeared:

IVANHOE EUROPE CAPITAL, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and organised under the laws of Luxembourg, with registered office at L-1542 Luxembourg, 28, rue Jean-Baptiste Fresez, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 109.008,

IVANHOE CAMBRIDGE INC., a company incorporated and organized under the laws of Quebec, with registered office at Centre CDP Capital, 1001 Square Victoria, Bureau C-500, Montreal, Quebec, H2Z 2B5, Canada, registered with the Registrar of Enterprises under number 1147856158,

both here represented by Mr Vivian Walry, attorney-at-law, residing in Luxembourg,  
by virtue of two proxies given on September 20, 2005.

The said proxies, after having been signed *in varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to enact the following:

- IVANHOE EUROPE CAPITAL, S.à r.l. and IVANHOE CAMBRIDGE INC. are the only partners of IVANHOE EUROPE CAPITAL S.e.c.s., a Luxembourg limited partnership (société en commandite simple), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on September 13, 2005, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Partnership);

- the Partnership's share capital is presently set at ten thousand Euro (EUR 10,000.-) divided into ten thousand (10,000) units of one Euro (EUR 1.-) each.

Now, therefore, the appearing parties, acting through their proxyholder, have requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The partners decide to increase the subscribed capital by an amount of eight million nine hundred thousand Euro (EUR 8,900,000.-) to bring it from its present amount of ten thousand Euro (EUR 10,000.-) to eight million nine hundred ten thousand Euro (EUR 8,910,000.-) by the issuance of eight million nine hundred thousand (8,900,000) new units with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, having the same rights as the already existing units.

*Intervention - Subscription - Payment*

Thereupon, IVANHOE CAMBRIDGE INC., prenamed and represented as stated above declares to subscribe for the eight million nine hundred thousand (8,900,000) new units and to have them fully paid up by a contribution in kind consisting of one (1) share in the nominal amount of twenty-five thousand Euro (EUR 25,000.-) (the Share) of PAUNSDORF INVESTMENT, GmbH, a company incorporated and organised under the laws of Germany, with registered office at Widenmayerstrasse 16, 80538 Munich, Germany, registered in the commercial register of the local court of Hamburg, Germany, under number 66 HR B 93843, having a share capital of twenty-five thousand Euro (EUR 25,000.-) represented by the Share (the GmbH).

Such contribution in an aggregate amount of eighty-nine million forty-six thousand four hundred Euro (EUR 89,046,400.-) made to the Partnership is to be allocated as follows:

(i) eight million nine hundred thousand Euro (EUR 8,900,000.-) are allocated to the share capital account of the Partnership;

(ii) eighty million one hundred forty-six thousand four hundred Euro (EUR 80,146,400.-) are allocated to a share premium account of the Partnership.

It results from a certificate issued on the date hereof by the management of the GmbH that, as of the date of such certificate:

- IVANHOE CAMBRIDGE INC. is the full owner of the Share;

- the Share is fully paid-up and represents 100% of the issued share capital of the GmbH;

- IVANHOE CAMBRIDGE INC. is solely entitled to the Share and possesses the power to dispose of the Share;
- the Share is not encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct on the Share and the Share is not subject to any attachment;
- there exist no pre-emption rights nor any other right by virtue of which any person may be entitled to demand that the Share be transferred to him;
- according to the laws of Germany and the articles of association of the GmbH, the Share is freely transferable;
- on the date hereof, the Share is worth at least eighty-nine million forty-six thousand four hundred Euro (EUR 89,046,400.-), this estimation being based on generally accepted accountancy principles.

Such certificate and a copy of the balance sheet of the GmbH, after signature ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

#### *Second resolution*

As a consequence of the preceding resolution, the partners decide to amend article 5.1. of the agreement governing the Partnership, which will henceforth have the following wording:

«5.1. The subscribed unit capital of the Partnership is set at eight million nine hundred ten thousand Euro (EUR 8,910,000.-) represented by eight million nine hundred and nine thousand nine hundred ninety (8,909,990) units, held by the Limited Partner, and ten (10) units, held by the General Partner, of one Euro (EUR 1.-) each (the Units and individually a Unit).»

There being no further business, the meeting is terminated.

#### *Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Partnership incurs or for which it is liable by reason of the present increase of capital, is approximately EUR 9,000.-.

Insofar as the contribution in kind results in the Partnership acquiring 100% of the share capital of PAUNSDORF INVESTMENT, GmbH, a company incorporated under the laws of Germany, a Member State of the European Union, the Partnership refers to article 4-2 of the law dated December 29, 1971 which provides for an exemption from capital duty.

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed. The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le vingt-deuxième jour du mois de septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

IVANHOE EUROPE CAPITAL, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, organisée selon les lois de Luxembourg, dont le siège social est situé 28, rue Jean-Baptiste Fresez, L-1542 Luxembourg, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109.008,

IVANHOE CAMBRIDGE INC., une société de droit du Québec, avec siège social à Centre CDP Capital, 1001 Square Victoria, Bureau C-500, Montréal, Québec, H2Z 2B5, Canada,

ici représentées par Maître Vivian Walry, Avocat à la Cour, résidant à Luxembourg, en vertu de deux procurations données le 20 septembre 2005.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme décrit ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- IVANHOE EUROPE CAPITAL, S.à r.l. et IVANHOE CAMBRIDGE INC. sont les seuls associés de IVANHOE EUROPE CAPITAL S.e.c.s., une société en commandite simple constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 13 septembre 2005, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la Société);

- le capital social de la Société est actuellement fixé à dix mille euros (EUR 10.000,-) représenté par dix mille (10.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

Les parties comparantes, représentées par le mandataire, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les associés décident d'augmenter le capital social souscrit par un montant de huit millions neuf cent mille euros (EUR 8.900.000,-) pour le porter de son montant actuel de dix mille euros (EUR 10.000,-) à huit millions neuf cent dix mille euros (EUR 8.910.000,-) par l'émission de huit millions neuf cent mille (8.900.000) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits que les parts sociales déjà existantes.

#### *Intervention - Souscription - Libération*

Ces faits exposés, IVANHOE CAMBRIDGE INC., préqualifiée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire les huit millions neuf cent mille (8.900.000) nouvelles parts sociales et les libérer entièrement par un apport en nature d'une (1) action ayant une valeur nominale de vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,-) (l'Action) de PAUNSDORF

INVESTMENT, GmbH, une société de droit allemand, avec siège social à Widenmayerstrasse 16, 80538 Munich, Allemagne, inscrite auprès du registre commercial du tribunal de Hambourg, Allemagne, sous le numéro 66 HR B 93843, ayant un capital social de vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,-) représenté par l'Action (la GmbH).

Ledit apport d'un montant total de quatre-vingt-neuf millions quarante-six mille quatre cents euros (EUR 89.046.400,-) fait à la Société sera affecté comme suit:

(i) huit millions neuf cent mille euros (EUR 8.900.000,-) sont affectés au capital de la Société;

(ii) quatre-vingt millions cent quarante-six mille quatre cents euros (EUR 80.146.400,-) sont affectés à un compte de prime d'émission de la Société.

Il résulte d'un certificat délivré par la gérance de la GmbH en date de ce jour que:

- IVANHOE CAMBRIDGE INC. est le propriétaire unique de l'Action;
- l'Action est entièrement libérée et représente 100% du capital social souscrit de la GmbH;
- IVANHOE CAMBRIDGE INC. est la seule titulaire des droits sur l'Action et possède le pouvoir de céder l'Action;
- l'Action n'est pas grevée d'un nantissement ou d'un usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un nantissement ou un usufruit sur l'Action et l'Action n'est pas sujette à une telle opération;
- il n'existe aucun droit de préemption, ni un autre droit en vertu duquel une personne est autorisée à demander que l'Action lui soit cédé;
- conformément aux lois allemandes et aux statuts de la GmbH, l'Action est librement cessible;
- en date de ce jour, l'Action est évaluée au moins à quatre-vingt-neuf millions quarante-six mille quatre cents euros (EUR 89.046.400,-), cette estimation étant basée sur les principes comptables généralement acceptés.

Ledit certificat et une copie du bilan de la GmbH, après signature ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

#### *Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, les associés décident de modifier l'article 5.1. du contrat régissant la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«**5.1.** Le capital souscrit de la S.e.c.s. est fixé à un montant de huit millions neuf cent dix mille euros (EUR 8.910.000,-) divisé en huit millions neuf cent neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (8.909.990) parts sociales détenues par le Commanditaire, et dix (10) parts sociales détenues par le Gérant Commandité, d'un euro (EUR 1,-) chacune (les Parts et individuellement une Part).»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

#### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de l'augmentation de capital à environ EUR 9.000,-.

Dans la mesure où l'apport en espèces résulte de l'apport de 100% du capital social de PAUNSDORF INVESTMENT, GmbH, une société de droit allemand, Etat de l'Union Européenne, la Société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que le mandataire des parties comparantes l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: V. Walry, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 28 septembre 2005, vol. 433, fol. 19, case 5. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur* (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 10 octobre 2005.

H. Hellinckx.

(093164.3/242/163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

### **IVANHOE EUROPE CAPITAL INVESTMENTS S.e.c.s., Société en commandite simple, (anc. IVANHOE EUROPE CAPITAL S.e.c.s.).**

Siège social: L-1542 Luxembourg, 28, rue Jean-Baptiste Fresez.  
R. C. Luxembourg B 111.241.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 19 octobre 2005.

H. Hellinckx.

(093165.3/242/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**MASSILIA HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.  
R. C. Luxembourg B 82.366.

## EXTRAIT

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 septembre 2005 que les organes de la société sont les suivants, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005:

*Conseil d'administration:*

- Monsieur Dominique Ransquin, licencié et maître en sciences économiques, né le 4 septembre 1951 à Namur, Belgique, demeurant au 25, rue de Remich, L-5250 Sandweiler, Président;
- Monsieur Romain Thillens, licencié en sciences économiques, né le 30 octobre 1952 à Wiltz, Luxembourg, demeurant au 46, route de Luxembourg, L-7240 Bereldange;
- Monsieur Pierre Hoffmann, licencié en sciences économiques, né le 7 septembre 1951 à Luxembourg, demeurant au 4, rue JB. Scharz, L-7342 Heisdorf.

*Commissaire aux comptes:*

- AAD FIDUCIAIRE, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B n° 89.237, 39, rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2005, réf. LSO-BI06433. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086731.3/556/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**JANS TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7417 Brouch, 10, rue du Moulin.  
R. C. Luxembourg B 29.723.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2005, réf. LSO-BJ00106, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086771.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**ARKUM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 87.262.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 3 octobre 2005, réf. LSO-BJ00019, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

Straff

(086772.3/1005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**KULTUR- & UERGELFRËNN AUS DEM KIISCHTENDALL, A.s.b.l., Association sans but lucratif.**

Siège social: L-5460 Trintange, 27, rue de l'Eglise.

*Assemblée générale extraordinaire du 26 septembre 2005*

## DISSOLUTION

Conformément à l'article 28 de ses statuts, l'A.s.b.l. KULTUR- & UERGELFRËNN AUS DEM KIISCHTENDALL, à la majorité des deux tiers des membres de l'association a décidé de mettre fin à ses activités. Le solde des avoirs sera versé à des oeuvres de bienfaisance, après liquidation des comptes. La présente sera enregistrée et publiée au Mémorial.

A. Bellot

Le Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2005, réf. LSO-BI06908. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086884.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

9586

**PISTI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 79.351.

—  
DISSOLUTION

*Extrait*

Il résulte d'un acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, en date du 4 mai 2005, enregistré à Mersch, le 13 mai 2005, volume 431, folio 63, case 7, que la société anonyme PISTI S.A. ayant son siège social à L-2449 Luxembourg 8, boulevard Royal, constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 décembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de 2001, page 23266, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 décembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 635 du 24 avril 2002, au capital social d'un million d'euros (EUR 1.000.000,-), divisé en mille (1.000) actions de mille euros (EUR 1.000,-) chacune, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme PISTI S.A., prédésignée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 23 septembre 2005.

H. Hellinckx

*Notaire*

(086790.3/242/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

---

**FERVEN INTERNATIONAL AGROPECUARIA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 16.535.

—  
DISSOLUTION

*Extrait*

Il résulte d'un acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, en date du 9 juin 2005, enregistré à Mersch, le 17 juin 2005, volume 431, folio 99, case 10, que la société anonyme FERVEN INTERNATIONAL AGROPECUARIA HOLDING S.A. ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, alors notaire de résidence à Pétange, en date du 13 février 1979, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 119 du 29 mai 1979, et dont les statuts ont été modifiés successivement et en dernier lieu suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 décembre 1989, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 239 du 17 juillet 1990, au capital social de quatre millions six cent trente-six mille dollars U.S. (USD 4.636.000,-), divisé en quatre mille sept cent quarante (4.740) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme FERVEN INTERNATIONAL AGROPECUARIA HOLDING S.A., prédésignée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 26 septembre 2005.

H. Hellinckx

*Notaire*

(086793.3/242/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

---

**S.A. HUNTER'S, Société Anonyme.**

Siège social: L-9636 Pömmeloch, 19, route de Bastogne.  
R. C. Luxembourg B 96.138.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17 août 2005*

L'assemblée générale accepte au 17 août 2005 la démission de Monsieur George Vanderplancke comme administrateur-délégué et constate le maintien de son poste d'administrateur.

Luxembourg, le 17 août 2005.

Pour extrait conforme

S.A. HUNTER'S

G. Vanderplancke / P. Maniet

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI02019. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086905.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

---

**SPE 2 BERLIN, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 3.000.000,-.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 106.052.

*Transfert du siège social de la Société en date du 23 septembre 2005*

Lors de la réunion du conseil de gérance tenue en date du 23 septembre 2005, il a été décidé de transférer le siège social de la Société vers l'adresse suivante: 3, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2005.

*Composition du conseil de gérance de la Société en date du 27 septembre 2005*

Lors de la réunion des associés de la Société tenue en date du 27 septembre 2005, il a décidé ce qui suit:

- d'accepter les démissions de Monsieur Andrew Colman, Madame Laurie Eleanor Romanak ainsi que de Monsieur Marc Chong Kan en tant membres du conseil de gérance de la Société avec effet au 27 septembre 2005;

- de nommer les sociétés suivantes:

\* DYNAMIQUE RESIDENTIEL S.A., ayant son siège social au 3, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg et immatriculée au registre de commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B 104.106;

\* CR RICHARD ELLIS SPE II INTERMEDIATE, S.à r.l., ayant son siège social au 3, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg, actuellement en cours d'immatriculation au registre de commerce et des sociétés du Luxembourg, en tant que nouveaux membres du conseil de gérance de la Société avec effet au 27 septembre 2005 et ce pour une durée indéterminée.

Depuis cette date, le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- DYNAMIQUE RESIDENTIEL S.A., susvisée;  
- CR RICHARD ELLIS SPE II INTERMEDIATE, S.à r.l., susvisée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2005.

SPE 2 BERLIN, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2005, réf. LSO-BJ00017. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086812.3/250/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**200 GRAY'S INN ROAD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 77.735.

*Transfert du siège social de la Société*

Il résulte d'une résolution du Conseil de Gérance prise en date du 9 septembre 2005, que le siège social de la Société a été transféré à l'adresse suivante: 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

*Transfert de parts sociales dans la Société*

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé en date du 9 septembre 2005, que DH REAL ESTATE LUXEMBOURG, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 74.957, a transféré les cinq cents (500) parts sociales qu'elle détenait dans la Société à 200 GIR HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, actuellement encore en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg.

Depuis cette date, les cinq cents (500) parts sociales de la société à responsabilité limitée 200 GRAY'S INN ROAD, S.à r.l., ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, sont toutes détenues par 200 GIR HOLDINGS, S.à r.l., ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2005.

200 GRAY'S INN ROAD, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2005, réf. LSO-BJ00013. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086825.3/250/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**TMW PRAMERICA REAL ESTATE INVESTORS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1651 Luxembourg, 29, avenue Guillaume.  
R. C. Luxembourg B 28.214.

*Extrait des résolutions circulaires du Conseil d'Administration en date du 8 juin 2005*

Il résulte des résolutions circulaires du Conseil d'Administration de la Société:

- que Monsieur Dirk Ruppert, né le 2 mars 1972 à Sarrebrück (Allemagne), demeurant au 21, rue de Crécy, L-1364 Luxembourg a été nommé en tant qu'administrateur-délégué à la gestion journalière de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires statuant sur les comptes au 29 février 2008;
- que la Société sera engagée par la seule signature de M. Dirk Ruppert en tant qu'administrateur-délégué de la Société ou par la signature conjointe de M. Dirk Ruppert avec un autre membre du conseil d'administration.

Luxembourg, le 27 septembre 2005.

*Pour TMW PRAMERICA REAL ESTATE INVESTORS LUXEMBOURG S.A.*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2005, réf. LSO-BI06970. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(086835.3/250/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**VISIOCOM EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte Neuve.  
R. C. Luxembourg B 88.392.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 13 septembre 2005*

Acceptation de la démission de Messieurs Norbert Schmitz, Jean-Marie Poos et de la société S.G.A. SERVICES S.A. en tant qu'Administrateurs.

Nomination comme nouveaux Administrateurs de Monsieur Jean Quintus, Administrateur de sociétés, demeurant au 11, rue Fischbach, L-Blaschette, né le 2 novembre 1939 à (L) Peppange, Monsieur Koen Lozie, Administrateur de sociétés, demeurant au 18, rue des Sacrifiés, L-Luxembourg, né le 24 juin 1965 à (B) Deinze, et de la société COSAFIN S.A., ayant son siège social au 23, avenue de la Porte Neuve, L-1227 Luxembourg, R.C. Luxembourg B 70.588, à partir de ce jour. Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2008.

Acceptation de la démission de Monsieur Eric Herremans en tant que Commissaire aux Comptes.

Nomination comme nouveau Commissaire aux Comptes de Monsieur Pierre Schill, Réviseur d'entreprises, demeurant 18A, boulevard de la Foire, L-Luxembourg, né le 10 août 1957 à (L) Grevenmacher, à partir de ce jour. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2008.

Le siège social est transféré au 23, avenue de la Porte Neuve, L-1227 Luxembourg.

VISIOCOM EUROPE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2005, réf. LSO-BI03708. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(086840.3/1023/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**EMERGING MARKETS DEBT AND CURRENCY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 77.888.

Suite à la cooptation à la fonction d'administrateur en date du 1<sup>er</sup> janvier 2005 de Monsieur Graham Hall en remplacement Monsieur Gary Mairs, démissionnaire le conseil d'administration se compose comme suit:

M. Marc-André Bechet, Managing Director, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg;

M. Graham Hall, Global Head of Institutional Business, CAREY OLSEN, 7 new Street, St Peter Port, Guernsey, GY1 YBZ;

M. Keith Lovett, Chief Risk Officer, INSIGHT INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED, 33 Old Broad Street, GB-EC2N 1HZ Londres.

*Pour EMERGING MARKETS DEBT AND CURRENCY FUND, Sicav*

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2005, réf. LSO-BI06421. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(086849.3/1126/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**EFFEQUATRO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 65.608.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 30 septembre 2005*

*Résolution*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004 comme suit:

*Conseil d'administration:*

MM. Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;  
Marco Gostoli, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
Christophe Velle, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes:*

HRT REVISION, S.à r.l., 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme  
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme  
*Banque domiciliataire*  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2005, réf. LSO-BJ00035. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086848.3/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

---

**EFFEQUATRO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 65.608.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2005, réf. LSO-BJ00036, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A.  
*Banque Domiciliataire*  
Signatures

(086831.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

---

**EFFEQUATRO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 65.608.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2005, réf. LSO-BJ00037, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A.  
*Banque Domiciliataire*  
Signatures

(086832.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

---

**CHARLES INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.  
R. C. Luxembourg B 39.197.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2005, réf. LSO-BJ00094, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086874.3/1137/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

---

**TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 94.030.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 septembre 2005 que:

1. Les mandats des administrateurs étant venus à échéance, les actionnaires ont décidé de nommer pour le terme d'un an:

- Madame Polyxeni Kotoula, née le 30 novembre 1973 à Athènes (Grèce), ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg;
- Monsieur Johannes Hendrik Willem van Koeverden Brouwer, né le 30 novembre 1974 à Amsterdam (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg;
- Monsieur Robert Jan Schol, né le 1<sup>er</sup> août 1959 à Delft (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2006.

2. L'assemblée décide de réélire en tant que commissaire aux comptes pour le terme d'un an, expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2006, la société FIDUPLAN S.A., R.C.S. Luxembourg B n° 44.563, ayant son siège social à Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel, L-1635 Luxembourg.

3. L'assemblée décide également de ne plus réélire l'administrateur TMF CORPORATE SERVICES S.A., R.C.S. Luxembourg B n° 84.993, ayant son siège social à Luxembourg, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2005.

*Pour la société*

P. Kotoula

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2005, réf. LSO-BJ00102. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086844.3/805/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**THEMA PRODUCTION S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1628 Luxembourg, 41, rue des Glacis.  
R. C. Luxembourg B 93.164.

*Extract of the resolutions taken at the annual general meeting of the shareholders dated 20th June 2005*

The shareholders of THEMA PRODUCTION S.A. met on the 20th June 2005 at the registered office of the company in Luxembourg and took unanimously the following resolutions:

- Acceptance of the resignation of MONNOT & GUIBOURT S.C.I. having its registered office in F-92190 Meudon, France, 2A, avenue Le Corbeiller, R.C.S. Nanterre D 384 886 156 as statutory auditor of the company;
  - Appointment of LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., having its registered office in L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch as statutory auditor of the company until the Annual General Meeting of shareholders to be held in 2008. This appointment is backdated to the 1st January 2004;
  - The new Statutory Auditor accepts its mandate.
- Luxembourg, 20 June 2005.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 2005*

Les actionnaires de la société THEMA PRODUCTION S.A. réunis en assemblée générale ordinaire au siège de la société à Luxembourg le 20 juin 2005, ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- Acceptation de la démission de la société MONNOT & GUIBOURT S.C.I. ayant son siège social à F-92190 Meudon, France, 2A, avenue Le Corbeiller, R.C.S. Nanterre D 384 886 156 de son mandat de commissaire aux comptes de la société;
- Nomination de la société LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., avec siège social à L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch en tant que commissaire aux comptes en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'année 2008 et ce, avec effet rétroactif pour l'exercice 2004;
- Le nouveau commissaire aux comptes déclare accepter son mandat.

Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour extrait conforme

A. Leiviman / J. De Brabant / M. Dounaev

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2005, réf. LSO-BI00152. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(086908.3/503/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**TMF CORPORATE SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 84.993.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 septembre 2005 que:

1. Les mandats des administrateurs étant venus à échéance, les actionnaires ont décidé de nommer pour le terme d'un an:

- Madame Polyxeni Kotoula, née le 30 novembre 1973 à Athènes (Grèce), ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg;

- Monsieur Johannes Hendrik Willem van Koeverden Brouwer, né le 30 novembre 1974 à Amsterdam (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg;

- Monsieur Robert Jan Schol, né le 1<sup>er</sup> août 1959 à Delft (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2006.

2. L'assemblée décide de réélire en tant que commissaire aux comptes pour le terme d'un an, expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2006, la société FIDUPLAN S.A., R.C.S. Luxembourg B n° 44.563, ayant son siège social à Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel, L-1635 Luxembourg.

3. L'assemblée décide également de ne plus réélire l'administrateur TMF SECRETARIAL SERVICES S.A., R.C.S. Luxembourg B n° 94.029, ayant son siège social à Luxembourg, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2005.

*Pour la société*

P. Kotoula

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2005, réf. LSO-BJ00103. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(086845.3/805/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

---

**JUMBO OFFICE SUPPLIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5445 Schengen, 47, route du Vin.

R. C. Luxembourg B 44.328.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI02021, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JUMBO OFFICE SUPPLIES, S.à r.l.

Signature

(086911.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

---

**JUMBO OFFICE SUPPLIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5445 Schengen, 47, route du Vin.

R. C. Luxembourg B 44.328.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI02022, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JUMBO OFFICE SUPPLIES, S.à r.l.

Signature

(086914.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

---

**JUMBO OFFICE SUPPLIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5445 Schengen, 47, route du Vin.

R. C. Luxembourg B 44.328.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI02024, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JUMBO OFFICE SUPPLIES, S.à r.l.

Signature

(086916.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

---

**TMF SECRETARIAL SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 94.029.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 septembre 2005 que:

1. Les mandats des administrateurs étant venus à échéance, les actionnaires ont décidé de nommer pour le terme d'un an:

- Madame Polyxeni Kotoula, née le 30 novembre 1973 à Athènes (Grèce), ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg;
- Monsieur Johannes Hendrik Willem van Koeverden Brouwer, né le 30 novembre 1974 à Amsterdam (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg;
- Monsieur Robert Jan Schol, né le 1<sup>er</sup> août 1959 à Delft (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2006.

2. L'assemblée décide de réélire en tant que commissaire aux comptes pour le terme d'un an, expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2006, la société FIDUPLAN S.A., R.C.S. Luxembourg B n° 44.563, ayant son siège social à Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel, L-1635 Luxembourg.

3. L'assemblée décide également de ne plus réélire l'administrateur TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., R.C.S. Luxembourg B n° 94.030, ayant son siège social à Luxembourg, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2005.

*Pour la société*

P. Kotoula

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2005, réf. LSO-BJ00105. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(086846.3/805/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**DIOGO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4601 Differdange, 47, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 71.517.

*Assemblée générale extraordinaire*

L'Assemblée est ouverte à 16 heures.

*Ordre du jour:*

- Cession de parts sociales.

Tous les associés sont présents de façon que l'intégralité du capital est représentée par:

1) Monsieur Diogo Teixeira Gomes, domicilié à L-4620 Differdange, 123, rue Emile Mark . . . . .	51 parts sociales
2) Monsieur Inaço Ferreira Gomes, demeurant 123, rue Emile Mark à L-4620 Differdange . . . . .	49 parts sociales
	100 parts sociales

Monsieur Diogo Teixeira Gomes, précité, cède 49 parts sociales à Monsieur Francisco Paulo Teixeira Da Costa, né le 21 avril 1965, domicilié 47, avenue de la Liberté à L-4601 Differdange, et 2 parts sociales à Mme Maria Fernanda Ferreira Gomes Teixeira, demeurant à L-4620 Differdange, 123, rue Emile Mark.

Monsieur Inaço Ferreira Gomes, précité, cède ses 49 parts sociales à Monsieur Joao José Teixeira Da Costa, né le 26 décembre 1966, domicilié 35, Cité CFL à L-4722 Pétange.

La présente vaut quittance et acceptation du prix convenu entre parties.

Suite à ces cessions, la répartition des parts sociales est la suivante:

M. Francisco Paulo Teixeira Da Costa, précité . . . . .	49 parts sociales
Mme Maria Fernanda Ferreira Gomes Teixeira, précitée . . . . .	2 parts sociales
Monsieur Joao José Teixeira Da Costa, précité . . . . .	49 parts sociales
	100 parts sociales

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée extraordinaire est close à 17 heures.

Fait à Differdange, le 26 juillet 2005.

M. F. Ferreira Gomes Teixeira, D. Teixeira Gomes, I. Ferreira Gomes, F. Teixeira Da Costa, J. Teixeira Da Costa.  
Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2005, réf. LSO-BH06460. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(086980.3/612/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**IMMOBILIERE VAUBAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 84.633.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 septembre 2005 que:

1. Les mandats des administrateurs étant venus à échéance, les actionnaires ont décidé de nommer pour le terme d'un an:

- Madame Polyxeni Kotoula, née le 30 novembre 1973 à Athènes (Grèce), ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg;

- Monsieur Johannes Hendrik Willem van Koeverden Brouwer, né le 30 novembre 1974 à Amsterdam (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg;

- Monsieur Robert Jan Schol, né le 1<sup>er</sup> août 1959 à Delft (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2006.

2. L'assemblée décide de réélire en tant que commissaire aux comptes pour le terme d'un an, expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2006, la société FIDUPLAN S.A., R.C.S. Luxembourg B n° 44.563, ayant son siège social à Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel, L-1635 Luxembourg.

3. L'assemblée décide également de ne plus réélire l'administrateur TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., R.C.S. Luxembourg B n° 94.030, ayant son siège social à Luxembourg, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2005.

*Pour la société*

P. Kotoula

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2005, réf. LSO-BJ00107. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(086847.3/805/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**DEXIA IMMO LUX, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 35.768.

Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2005 le Conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Marc Awouters, Directeur Adjoint, DEXIA BANQUE, 44, boulevard Pachéco, B-1000 Bruxelles;

- Emmanuel Jennes, Product Manager, DEXIA BANQUE, 44, boulevard Pachéco, B-1000 Bruxelles;

- Marc Leenders, Directeur Adjoint, DEXIA BANQUE, 44, boulevard Pachéco, B-1000 Bruxelles;

- Alain Jamar, Responsable Financier, ETHIAS, rue des Croisiers, 24, B-4000 Liège;

- Guy Burton, Directeur Général, ETHIAS, rue des Croisiers, 24, B-4000 Liège.

L'Assemblée a également décidé de nommer PricewaterhouseCoopers. Luxembourg à la fonction de Réviseur d'Entreprises.

*Pour DEXIA IMMO LUX SICAV*

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A.

*Signatures*

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2005, réf. LSO-BI06417. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(086851.3/1126/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**AN.SO.FI. HOLDING S.A. (AMBOISE SOCIETE FINANCIERE), Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 100.994.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06263, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2005.

*Signature / Signature*

*Administrateur / Administrateur*

(086885.3/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**FEJ EP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 107.912.

Il résulte du contrat de cession de parts sociales signé le 29 juillet 2005 que DAISY MEDIA HOLDINGS LIMITED, a cédé 500 parts, représentant la totalité du capital social de la Société, à Mme Elisabeth Pauchet, résidant sis 99 bis, rue Henri Barbusse, 92 190 Meudon, France.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour avis conforme

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2005, réf. LSO-BJ00084. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086853.3/805/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**FEJ DB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 107.910.

Il résulte du contrat de cession de parts sociales signé le 29 juillet 2005 que DAISY MEDIA HOLDINGS LIMITED, a cédé 500 parts, représentant la totalité du capital social de la Société, à M. D. Breton résidant sis 92, rue Marius AUFAN, 92 300 Levallois, France.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour avis conforme

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2005, réf. LSO-BJ00082. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086855.3/805/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**FINSWEET S.A., Société Anonyme.**Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 65.643.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 29 septembre 2005*

*Résolutions*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2005 comme suit:

*Conseil d'administration:*

- MM. Pietro Feller, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;  
Marco Gostoli, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
Christophe Velle, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes:*

HRT REVISION, S.à r.l., 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A.

Banque domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2005, réf. LSO-BJ00039. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086868.3/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**FEJ FJ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 107.909.

Il résulte du contrat de cession de parts sociales signé le 29 juillet 2005 que DAISY MEDIA HOLDINGS LIMITED, a cédé 500 parts, représentant la totalité du capital social de la Société, à M. F. Jallot résidant sis 1, Square de la Tour Maubourg, 75007 Paris, France.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour avis conforme

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2005, réf. LSO-BJ00083. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086858.3/805/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**GLOBAL FOCUS S.A.H., Société Anonyme Holding.**Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.  
R. C. Luxembourg B 47.193.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement le 23 septembre 2005 statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2004*

*Conseil d'Administration:*

Le mandat de deux administrateurs arrivant à son terme, l'assemblée générale a décidé de renouveler le mandat de Monsieur Jean Zeimet, et de la société @CONSEILS, S.à r.l. Le conseil d'administration se compose désormais de la manière suivante:

- Monsieur Jean Zeimet, réviseur d'entreprises, demeurant à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter,
- Monsieur Angel Caschera, comptable, demeurant à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter,
- la société @CONSEILS, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

Le mandat des administrateurs nouvellement nommés prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2011.

*Commissaire aux comptes:*

Le mandat du commissaire aux comptes arrivant à son terme, l'assemblée générale a décidé de renouveler le mandat de la société READ, S.à r.l. établie et ayant son siège social à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter. Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2011.

Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2005, réf. LSO-BJ00097. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086880.2//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**GLOBAL FOCUS S.A.H., Société Anonyme Holding.**Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.  
R. C. Luxembourg B 47.193.

*Extrait des résolutions du Conseil d'Administration tenu le 22 septembre 2005*

*Dénomination sociale d'un administrateur*

Le conseil d'administration a pris acte du changement de dénomination sociale de la société @CENTURE, S.à r.l. en @CONSEILS, S.à r.l. et ce depuis le 5 mai 2003.

*Modification de l'adresse de deux administrateurs*

Le conseil d'administration a pris acte du changement d'adresse de Monsieur Zeimet Jean et de la société @CONSEILS, S.à r.l. Monsieur Zeimet réside professionnellement au L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003 et la société @CONSEILS, S.à r.l. est établie et à son siège social au L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter depuis le 5 mai 2003.

*Modification de l'adresse du commissaire aux comptes*

Le conseil d'administration a pris acte du changement d'adresse de la société READ, S.à r.l. qui depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2002 est établie et a son siège social au L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2005, réf. LSO-BJ00096. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086879.3/1137/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

---

**GLOBAL FOCUS S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.  
R. C. Luxembourg B 47.193.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2005, réf. LSO-BJ00091, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086875.3/1137/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

---

**VARIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.  
R. C. Luxembourg B 50.989.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2005, réf. LSO-BJ00099, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086876.3/1137/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

---

**BETAFIN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.  
R. C. Luxembourg B 38.550.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement le 13 septembre 2005 statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2003*

*Conseil d'Administration:*

Monsieur Jean Vandeworde ayant remis sa démission de ses fonctions de d'administrateur, l'Assemblée Générale a décidé de nommer en remplacement Monsieur Angel Caschera, demeurant à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter. Le mandat de l'administrateur nouvellement nommé prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2011.

Luxembourg, le 13 septembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2005, réf. LSO-BJ00098. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086878.3/1137/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

---

**BETAFIN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.  
R. C. Luxembourg B 38.550.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2005, réf. LSO-BJ00086, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086869.3/1137/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

---

**AKH, Société Anonyme.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 98.948.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Notaire

(086990.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

---

**MSPRE LUXEMBOURG NPL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 105.904.

A la suite de différentes cessions de parts, dûment acceptées, le 7 mars 2005, par la société conformément à l'article 1690 du code civil et à l'article 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, la répartition des parts est dorénavant la suivante:

Actionnaires	Parts sociales
MSREF IV TE HOLDING, L.P., une société régie par la loi des Iles Cayman, ayant son siège social à Zephyr House, 2nd floor, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman. . . . .	164
MORGAN STANLEY REAL ESTATE FUND IV INTERNATIONAL-T, L.P., une société régie par la loi du Delaware, Etats-Unis, ayant son siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis . . . . .	123
MORGAN STANLEY REAL ESTATE INVESTORS IV INTERNATIONAL, L.P., une société régie par la loi du Delaware, Etats-Unis, ayant son siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis . . . . .	13
MORGAN STANLEY REAL ESTATE FUND IV SPECIAL INTERNATIONAL, L.P., une société régie par la loi du Delaware, Etats-Unis, ayant son siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis . . . . .	75
PARTECIPAZIONI REAL ESTATE SPA, une société régie par la loi de l'Italie, ayant son siège social à via Gaetano Negri 10, Milan, Italie, inscrite au registre commercial de la chambre du commerce et de l'industrie de Milan, Italie, sous le numéro 157976/1999 . . . . .	125

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2005.

*Pour MSPRE LUXEMBOURG NPL, S.à r.l.*

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2005, réf. LSO-BH07605. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(086877.3/029/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**EPD EUROPEAN PROJECT DEVELOPMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 74.349.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI02057, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EPD EUROPEAN PROJECT DEVELOPMENT, S.à r.l.

Signature

(086918.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**EPD EUROPEAN PROJECT DEVELOPMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 74.349.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI02056, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EPD EUROPEAN PROJECT DEVELOPMENT, S.à r.l.

Signature

(086917.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**AMENAGEMENT INTERIEUR S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-6750 Grevenmacher, 33A, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 87.265.

*Extrait de résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 septembre 2005*

Les actionnaires de la société anonyme AMENAGEMENT INTERIEUR S.A., réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, en date du 15 septembre 2005, ont décidé, à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Klaus Einsfeld, ingénieur, demeurant à D-67098 Bad Dürkheim, Kaiserlauterer Strasse, 233, de son mandat d'administrateur-délégué de la société est acceptée.

Monsieur Klaus Einsfeld demeure néanmoins administrateur de la société.

- Monsieur Gilles Klein, menuisier, demeurant à F-57700 Hayange-Le Konacker, 32, Hameau des Trois Sources, est nommé administrateur de la société jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2006.

- Monsieur Gilles Klein est également nommé administrateur-délégué de la société pour une durée indéterminée, en remplacement de l'administrateur-délégué démissionnaire.

Monsieur Gilles Klein déclare accepter ses mandats.

Le nombre d'administrateurs est donc désormais fixé à quatre et le conseil d'administration aura, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2006, la composition suivante:

- Monsieur Jean-Claude Wauters, administrateur de société, demeurant à L-6795 Grevenmacher, 25, rue Wecker (Président du Conseil d'Administration);

- Monsieur Gilles Klein, menuisier, demeurant à F-57700 Hayange-Le Konacker, 32, Hameau des Trois Sources (Administrateur-délégué);

- Monsieur Klaus Einsfeld, ingénieur, demeurant à D-67098 Bad Dürkheim, Kaiserlauterer Strasse, 233;

- Monsieur Uwe Roos, directeur, demeurant à D-54518 Niersbach, Hubertstrasse, 21.

Grevenmacher, le 15 septembre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2005, réf. LSO-BI04137. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(086883.3/503/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**LAURE & DAVID, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8055 Bertrange, 5, rue de Dippach.

R. C. Luxembourg B 84.745.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 3 octobre 2005, réf. LSO-BJ00142, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Pour LAURE & DAVID, S.à r.l.

R. Tarik

Gérant

(086888.3/565/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**CONFECTIONARY INVESTMENT CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 760.000,-.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 70.824.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des associés du 29 juin 2005*

3. L'Assemblée acte la démission en date de ce jour de Monsieur Rodney Haigh de son poste de gérant.

4. L'Assemblée décide de nommer Gérant avec effet immédiat, et ce pour une durée indéterminée, Monsieur Romain Thillens demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri L-1526 Luxembourg en remplacement du Gérant démissionnaire.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Gérant / Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06253. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086951.3/565/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**EPURAMAT, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

H. R. Luxembourg B 109.730.

—  
*Protokoll der außerordentlichen Generalversammlung, Technoport Esch-sur-Alzette, 29. September 2005*

I. Eröffnung der außerordentlichen Generalversammlung:

David Din hat die außerordentliche Generalversammlung von EPURAMAT, S.à r.l. um 9.00 Uhr am 29. September 2005 im Technoport, 66, rue de Luxembourg, L-4002 Esch-sur-Alzette einberufen.

II. Namensaufruf:

David Din hat die Namen aufgerufen. Die folgenden Personen waren anwesend:

David Din, Betriebswirt, wohnhaft in L-5290 Neuhaeusgen, 53, rue Principale,  
Achim Kopmeier, Bauingenieur, wohnhaft in L-6145 Junglinster, 5 cité im Thaelchen.

III. Traktanden:

a) Antrag auf Änderung der Zahl der Geschäftsführer:

Die Anwesenden stimmen über folgenden Antrag ab:

«Die Zahl der Geschäftsführer wird auf zwei festgesetzt.»

Der Antrag wird von allen Anwesenden angenommen.

b) Antrag auf Ernennung von Achim Kopmeier als zweiter Geschäftsführer:

Die Anwesenden stimmen über folgenden Antrag ab:

«Herr Achim Kopmeier, vorgeannt, wird auf unbestimmte Dauer zum Geschäftsführer ernannt. Ihm obliegt die Technische Geschäftsführung.

Herrn David Din, vorgeannt, obliegt die Administrative Geschäftsführung.

Die Gesellschaft wird durch die gemeinsame Unterschrift beider Geschäftsführer rechtsgültig verpflichtet.»

Der Antrag wird von allen Anwesenden angenommen.

IV. Schluß der außerordentlichen Generalversammlung:

David Din schließt die außerordentliche Generalversammlung um 9:30.

D. Din, A. Kopmeier.

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2005, réf. LSO-BJ00365. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086898.3/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

---

**JAS (MOBILE) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1870 Luxembourg, 75, Kohlenberg.

R. C. Luxembourg B 109.387.

Messieurs Aloyse Wagner et Jean-Marie Arens sont nommés administrateurs-délégués de la société avec pouvoir de signature individuelle dans le cadre de la gestion journalière.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour JAS (MOBILE) S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2005, réf. LSO-BJ00104. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086891.3/255/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

---

**CRUISE LUXCO 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 17.084.500.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 104.227.

Par résolution tenue en date du 22 août 2005, les associés de la société CRUISE LUXCO 1, S.à r.l. ont décidé d'accepter la nomination de:

- Alistair Peel, résidant au 73 Woburn Avenue, Theydon Bois, Essex CM 16 7JR, Royaume-Uni en tant que Gérant pour une durée indéterminée et avec effet immédiat, en remplacement de John Arney, Gérant démissionnaire, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2005, réf. LSO-BI05954. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087055.3/581/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2005.

---

**ISOMONTAGE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2668 Luxembourg, 8, rue Julien Vesque.  
R. C. Luxembourg B 19.842.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 août 2005*

Les actionnaires de la société ISOMONTAGE S.A., réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, le 31 août 2005, constatant que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont arrivés à échéance, ont décidé, à l'unanimité, de les reconduire pour une période de six années, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2011.

Sont donc nommés administrateurs jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'année 2011:

- Monsieur Jean-Claude Wauters, administrateur de société, demeurant à L-6795 Grevenmacher, 25, rue Wecker;  
- Madame Edmée Bastian, administrateur de société, épouse de Monsieur Jean-Claude Wauters, demeurant à L-6795 Grevenmacher, 25, rue Wecker;

- Monsieur Jean-Paul Frank, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt;

- Monsieur Klaus Einsfeld, ingénieur, demeurant à D-67098 Bad Dürkheim, 233, Kaiserslautererstrasse.

Les administrateurs nommés déclarent accepter leurs mandats.

De même, est nommée commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011:

LUX-AUDIT S.A., ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie, R.C.S. Luxembourg B 25.797.

Le commissaire aux comptes nouvellement nommé déclare accepter son mandat.

Par ailleurs, Monsieur Klaus Einsfeld, qui accepte, est reconduit à son poste d'administrateur-délégué de la société pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 31 août 2005.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2005, réf. LSO-BH07418. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(086915.3/503/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**ENERGIE & ENVIRONNEMENT INGENIEURS-CONSEILS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6970 Hostert, 99, rue Andethana.  
R. C. Luxembourg B 37.090.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI02059, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ENERGIE & ENVIRONNEMENT INGENIEURS-CONSEILS S.A.

Signature

(086903.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**ROSANN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 20.476.

Le bilan et l'annexe au 31 mars 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 3 octobre 2005, réf. LSO-BJ00149, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2005.

Signature.

(086904.3/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.